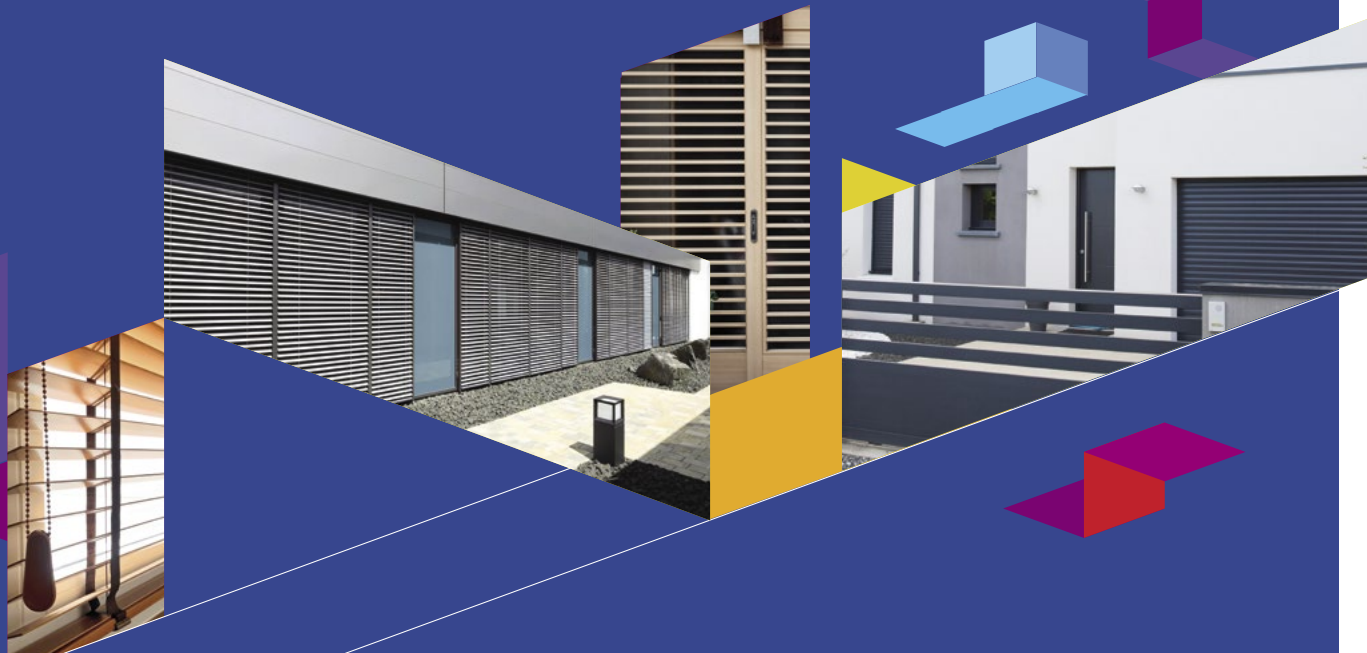


RAPPORT D'ACTIVITÉ
2023 ' 2024



GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES PORTES, PORTAILS, VOLETS ET STORES



06/ LE GROUPEMENT ACTIBAIE EN QUELQUES MOTS

- 08/ Les missions
- 09/ Organisation et fonctionnement
- 12/ Le réseau du Groupement Actibaie
- 15/ L'équipe du Groupement Actibaie

16/ GROUPES MÉTIERS

- 18/ Volets
- 20/ Stores
- 22/ Actions communes volets & stores
- 23/ Portes & portails
- 25/ Portes automatiques piétonnes
- 28/ Actions communes « portes & portails »
et « portes automatiques piétonnes »
- 29/ Focus sur le groupe de travail environnement

30/ TECHNIQUE ET NORMALISATION

- 32/ Travaux de normalisation

34/ FORMATION

- 36/ Les Certificats de Qualification Professionnelle
- 37/ La formation Smart Solar Shading Advisor

38/ COMMUNICATION

- 40/ Les événements
- 43/ Les outils de communication
- 46/ Focus sur les relations publiques et les relations presse

50/ DOCUMENTATION ET OUTILS

- 52/ Focus sur les outils numériques
- 54/ Volets & Stores
- 57/ Portes & Portails
- 59/ Portes automatiques piétonnes



Philippe SEAS

Président
du Groupement Actibaie

CHERS ADHÉRENTS,

J'ai le plaisir de vous adresser le rapport d'activité du Groupement Actibaie. Ce document est le témoignage des multiples actions menées par notre organisation professionnelle au cours de l'année écoulée et je suis persuadé que vous serez surpris par la diversité des activités menées et la richesse des sujets abordés.

Notre organisation couvre non seulement un large spectre de produits – les volets, les stores, les portails, les portes industrielles, les portes automatiques piétonnes, etc. – mais aussi d'activités – la fabrication, la pose, la maintenance – et de types d'entreprises, de l'industriel au rayonnement international à l'artisan local. Difficile dans ces conditions de traiter l'ensemble des préoccupations et de répondre à tous les besoins. Et pourtant c'est bien ce que nous nous attachons à faire d'une année à l'autre.

Et l'année 2023 n'a pas échappé à la règle. Si les actions sont nombreuses, je retiendrais tout particulièrement ce qui peut être considéré comme une étape primordiale pour notre profession: l'intégration du « confort d'été » dans les mesures d'incitation à la rénovation énergétique et son corollaire, la prise en compte des volets et des stores dans MaPrimeRenov'.

Certes, comme tout dispositif, il peut amener des critiques et de nombreux développements peuvent encore être explorés pour répondre réellement au défi de l'adaptation des bâtiments au dérèglement climatique. Mais cela reste un élément de satisfaction majeur pour notre groupement sans qui cette mesure n'aurait certainement pas vu le jour.

Mais au-delà de cette incontestable réussite, ce sont de nombreux projets qui ont aussi vu le jour. Des outils pratiques à destination des professionnels (Caleepso, fiches de motorisation des portails...), de nouveaux projets de formations, des actions de recherche et de développement (essais en soufflerie...) et de normalisation (révision du DTU 34.4...). Le panel est très large et il faut bien un rapport complet pour vous présenter l'intégralité de nos actions.

Aussi je vous laisse les découvrir, en vous souhaitant une très bonne lecture !



LE GROUPEMENT ACTIBAIE EN CHIFFRES



LE GROUPEMENT ACTIBAIE COMPREND

2 900 ADHÉRENTS répartis comme suit :

- **2 780 installateurs**, membres de la FFB, représentant **28 000 salariés**
- **120 industriels**, comptant **21 700 salariés** et représentant :
 - / Les fabricants de volets et de stores: **62 entreprises adhérentes**
 - / Les fabricants de portes, portails et portes automatiques piétonnes: **31 entreprises adhérentes**
 - / Les fabricants de composants (moteurs, toiles, quincailleries, radars...): **27 entreprises adhérentes**



LE CHIFFRE D'AFFAIRES réalisé par les adhérents du Groupement Actibaie est d'environ **3,1 MILLIARDS** d'euros¹ (soit environ **80 % du chiffre global de la profession**), répartis comme suit:

- **1,760 milliard** d'euros pour la fabrication de « volets »
- **783 millions** d'euros pour la fabrication de « stores »
- **430 millions** d'euros pour la fabrication de « portes et portails »
- **120 millions** d'euros pour la fabrication de « portes automatiques piétonnes »

¹ Chiffres 2022. La part de chiffre d'affaires liée à l'installation et à la maintenance n'a pu faire l'objet d'une estimation sur les données recueillies.



COMMUNICATION



SITE INTERNET

5 000 utilisateurs
4 100 nouveaux utilisateurs
15 000 pages vues



APPLICATION

780 utilisateurs
500 nouveaux utilisateurs
30 000 événements



E-MAILING

75 envois



RÉSEALX SOCIALX

40 000 vues de posts sur Facebook
Twitter, linkdIn et Youtube



TECHNIQUE



9 animations
techniques en région

2 infographies
publiées

10 réunions
plénières
des groupes
métiers

8 documents
techniques
publiés

2 guides
techniques
publiés

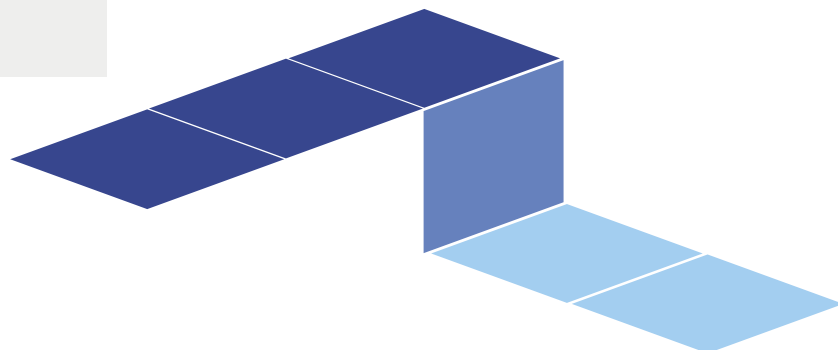


FORMATION



5 sessions
de CQP

7 sessions de formation
« Smart Solar Shading
Advisor »



LE GROUPEMENT ACTIBAIE EN QUELQUES MOTS

Le Groupement Actibaie accompagne et représente les professionnels des **portes, portails, portes automatiques piétonnes, volets et stores**, qu'ils aient une activité de fabrication et/ou d'installation et de maintenance. Présent dans toutes les instances françaises, européennes et internationales pertinentes pour les métiers qu'il représente, le Groupement s'est donné pour mission de mettre au premier plan les solutions de ses adhérents pour répondre **aux grands enjeux énergétiques, environnementaux et d'accès des bâtiments.**



08	Les missions
09	Organisation et fonctionnement
12	Le réseau du Groupement Actibaie
15	L'équipe du Groupement Actibaie

LES MISSIONS

Le Groupement Actibaie a pour objectif de représenter et accompagner les professionnels des portes, portails, volets et stores à la fois dans l'exercice de leurs activités quotidiennes, et pour les soutenir face aux grandes évolutions à venir. Qu'il s'agisse de formation, de technique, de communication, de normes et de réglementations, **le Groupement s'est donné 4 missions pour être au plus près des attentes de ses adhérents.**

1. REPRÉSENTATIVITÉ

Le Groupement Actibaie contribue et promeut, auprès des différentes institutions publiques ou associatives et des organisations professionnelles, toutes les dispositions favorables au développement de l'activité de ses adhérents.

2. EXPERTISE MÉTIER

Le Groupement met à la disposition de ses adhérents un ensemble d'outils et de contenus (fiches et guides professionnels, formations, application mobile...) conçus pour leur permettre d'actualiser et de renouveler en permanence leurs compétences.

3. TECHNIQUE ET NORMALISATION

Pour permettre aux professionnels de faire face au développement des nouvelles normes et réglementations, le Groupement Actibaie contribue activement à leur développement, assure une veille régulière de leurs évolutions et vise même à les anticiper.

4. COMMUNICATION

Le Groupement Actibaie est une vitrine des savoir-faire de l'ensemble des acteurs des métiers des portes, portails, volets et stores. Chaque adhérent bénéficie d'outils spécifiques et de la caution du groupement pour valoriser son professionnalisme auprès de ses actuels et futurs clients.

Les 4 MISSIONS

1

REPRÉSENTATIVITÉ

- Représentation des professionnels auprès des instances françaises et européennes (AFNOR, CEN, Commission Européenne, Syndicats européens...)
- Rencontres avec les décideurs (parlementaires, conseillers ministériels, élus locaux...) et influenceurs publics (associations, think tank...)

2

EXPERTISE MÉTIER

- Qualification d'entreprises
- Certificats de qualification professionnelle
- Plateforme de formation à distance
- Formations en présentiel

3

TECHNIQUE ET NORMALISATION

- Anticiper et influencer les évolutions techniques, réglementaires et normatives
- Énergie
- Environnement
- Sécurité des personnes
- Qualité des produits et de la mise en œuvre

4

COMMUNICATION

- Magazine Technic'Baie
- Salon ÉquipBaie et BePositive
- Journée métier ActiDay
- Vidéos de promotion métier / tutoriels
- Application mobile
- Newsletter & Flash infos
- Informations et services aux adhérents



ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

La stratégie et la politique du Groupement sont définies par son Conseil d'Administration, élu par l'Assemblée Générale et composé de :

12 **représentants** de la section « Fabricants de fermetures d'habitation et de protections solaires »,

6 **représentants** de la section « Fabricants de portes industrielles, commerciales et de garage »,

6 **représentants** de la section « Entrepreneurs - installateurs de fermetures et de protections solaires ».

Pour ce faire, il s'appuie sur un Bureau, composé de 9 administrateurs, qui a en charge d'appliquer la stratégie du Groupement et de superviser ses actions.

Sur le plan opérationnel, le Groupement Actibaie s'appuie sur des groupes « métiers » spécifiques à une typologie de produits et constitués d'adhérents volontaires.



L'actuel Conseil d'Administration a été élu en mars 2023 pour un mandat de 3 ans. Ce nouveau Conseil d'Administration a élu Philippe SEAS à la présidence du Groupement le 16 mai 2023.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tous les adhérents y sont conviés. Elle est l'occasion de présenter les actions du Groupement, d'approuver les comptes et d'échanger sur des thèmes d'actualité. L'Assemblée Générale élit tous les 3 ans les membres du Conseil d'Administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

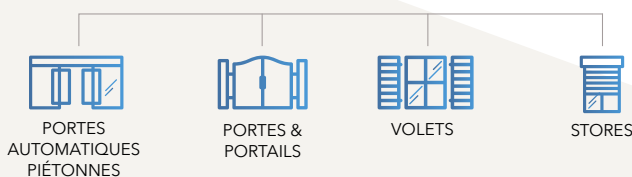
Constitué de représentants des fabricants et des entrepreneurs installateurs, il définit la stratégie du Groupement Actibaie. Tous les 3 ans, ses membres élisent le Président du Groupement.

BUREAU

Constitué du Président, de deux Vice-Présidents, du Trésorier, d'un Secrétaire et des Chefs de File des Groupes Métiers, il supervise les actions menées par le Groupement et met en place la stratégie définie par le Conseil d'Administration.

GROUPES « MÉTIERS »

Les groupes « métiers » sont au cœur des actions du Groupement Actibaie. Constitués d'adhérents volontaires et spécialisés sur une typologie de produits, ils définissent et mettent en œuvre les actions, notamment pour la technique, la communication et la formation.



LE BUREAU


Les membres du Conseil d'Administration faisant également partie du Bureau du Groupement sont les suivants :



 Membres élu(e)s : **Section « Fabricants de fermetures d'habitation et de protections solaires »**

 Membres élu(e)s : **Section « Fabricants de portes industrielles, commerciales et de garage »**

 Membres élu(e)s : **Section « Entrepreneurs - installateurs de fermetures et de protections solaires »**

 Membres invités



Jean-Jacques NAYRAL
(FRANCIAFLEX)

Jean-Jacques NAYRAL a soudainement quitté ce monde le 6 février 2024 à l'âge de 59 ans. Il était membre élu du Conseil d'Administration du Groupement Actibaie depuis mars 2023. L'ensemble du Groupement présente ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches et s'associe à leur douleur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les autres membres du Conseil d'Administration sont les suivants :



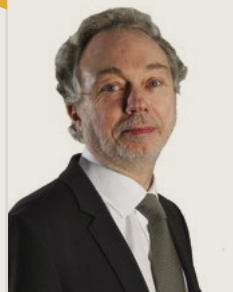
Patrick BECK
(ROMA France)



Pascal CROS
(PROFALUX)



Didier DELGADO
(GRIESSER France)



Thierry JEANMART
(ZURFLÜH FELLER)



René LEBENTHAL
(WAREMA France)



Sabine MARITON
(MARITON)



Emmanuel PAQUET
(ATES)



Patrick RAGUET
(DICKSON CONSTANT)



Olivier ALLAIN
(ASSA ABLOY ENTRANCE
SYSTEMS)



Pascal BROUARD
(FTFM LA
TOULOUSAINE)



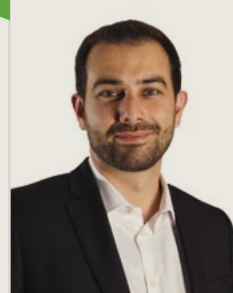
**Laurent
FRAYSSINET**
(PORTALP France)



Jean-Raphaël GUERRY
(France FERMETURES)



Laurent DELAUNAY
(SEFERS)



Matthieu LOUSSINIAN
(ISOFORM)



Frédéric SEGUI
(SOMAFI GROUP)



Laurent FEVRE
(E.S.T.P.M)



Yannick MICHON
(Président d'honneur)

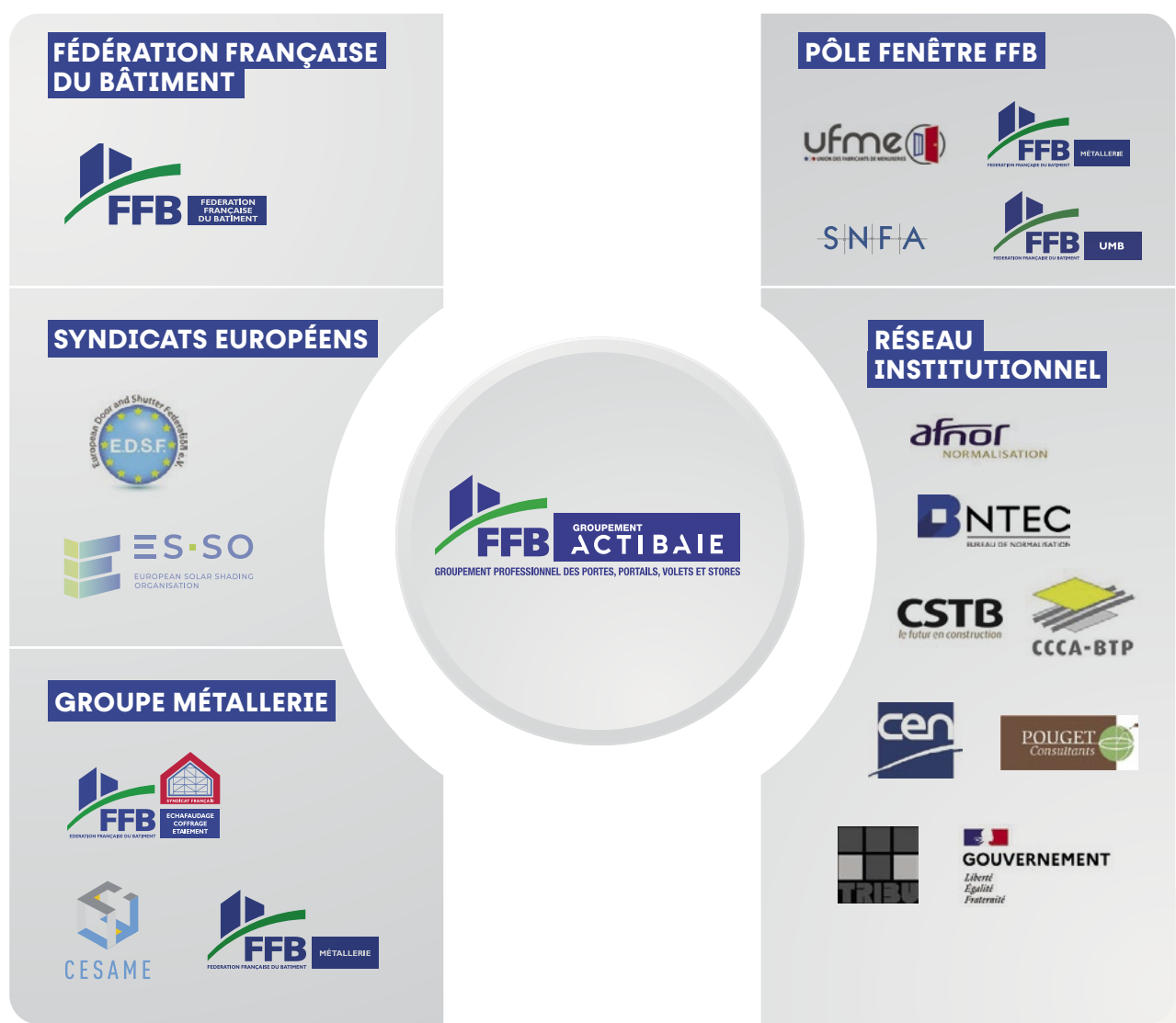


LE RÉSEAU DU GROUPEMENT ACTIBAIE

Au-delà du rattachement à la Fédération Française du Bâtiment (FFB), élément central de son action, le Groupement Actibaie est au cœur d'un réseau français et européen lui permettant de bénéficier des apports d'autres syndicats et fédérations, partageant les mêmes valeurs et préoccupations.

Pôle Fenêtre, Groupe Métallerie, ES-SO, EDSF, etc., c'est par le partage et l'action commune que le Groupement a développé son champ de compétence et étendu son influence.

Le Groupement entretient également des relations étroites avec des institutions avec lesquelles il collabore au quotidien pour mener à bien ses actions.





LE RÉSEAU FFB

Le Groupement Actibaie est la composante métier de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) pour ce qui concerne les métiers des portes, portails, volets et stores. Le Groupement a ainsi en charge tous les domaines spécifiques à ces métiers au sein de la fédération.

Grâce à son affiliation à la FFB, le Groupement bénéficie en outre des services de la FFB dans les domaines pour lesquels le Groupement Actibaie ne dispose pas d'expertise en direct. Ainsi, pour toutes les questions juridiques, sociales ou fiscales, le Groupement Actibaie peut s'appuyer sur la fédération.



Statutairement, le président du Groupement Actibaie, siège au Conseil des Professions de la FFB. Cette instance réunit l'ensemble des Unions et Syndicats de métiers de la fédération. C'est en son sein que sont débattus les sujets techniques transversaux à tous les métiers (RE2020, REP...)



LE PÔLE FENÊTRE FFB

Le Groupement Actibaie a été l'un des membres fondateurs du Pôle Fenêtre FFB en 2008. Ce pôle regroupe 5 organisations professionnelles membres de la FFB représentatives des activités fenêtres, façades vitrées, vérandas, fermetures et stores :

- L'Union des métalliers,
- L'Union des Métiers du Bois,
- Le Groupement Actibaie,
- Le SNFA,
- L'Union des Fabricants de Menuiseries (UFME).

Ces organisations se réunissent régulièrement pour partager les informations les concernant et mettre à profit leurs complémentarités à travers la mise en place d'actions communes.



LES SYNDICATS EUROPÉENS

Le Groupement est depuis près de 30 ans un acteur majeur en Europe, notamment à travers ses responsabilités au sein du Comité Européen de Normalisation (CEN).

Cette action technique a été complétée en 2004 par la création, avec d'autres syndicats nationaux, du syndicat européen de la fermeture et du store (ES-SO - European Solar Shading Organisation). ES-SO est depuis devenu une organisation majeure sur l'enveloppe vitrée du bâtiment en Europe. Le Groupement Actibaie y joue un rôle clé puisqu'il anime sa Commission Technique et participe activement à sa Commission Formation.

Enfin, le Groupement Actibaie adhère également à l'EDSF (European Door and Shutter Federation) pour sa composante « portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels ».



Le comité technique de l'ES-SO travaille actuellement sur les stratégies de pilotage des protections solaires. Ces travaux seront intégrés dans les futures normes européennes et internationales afin de mieux valoriser l'automatisation des protections solaires.

LE GROUPE MÉTALLERIE

Le Groupement Actibaie est également partie intégrante du Groupe Métallerie, groupement de syndicats professionnels de la FFB travaillant autour des activités liées au métal dans la construction.

Le principal objectif du Groupe Métallerie est de partager ses moyens humains et matériels au profit des 4 organismes qui le constituent (Groupement Actibaie, Union des métalliers, Syndicat Français de l'Échafaudage, du Coffrage et de l'Etalement, Cesame - les serruriers métalliers du Grand Paris). Cette mutualisation permet d'une part de réduire les coûts de fonctionnement de chacune des structures et d'autre part d'élargir leur domaine d'intervention.



A l'exception du Responsable technique, les collaborateurs du Groupe Métallerie travaillent en temps partagé sur les 4 entités du groupe. Ainsi, en 2023, la part attribuée au Groupement Actibaie représentait environ 2,4 ETP.



Le Groupement Actibaie participe aux comités de marques NF pour les fermetures, les portes de garage et les portails qui sont pilotés par le CSTB.



Le Groupement Actibaie représente la profession dans les comités de secteur de deux éco-organismes : EcoSystem pour la REP DEEE et Valobat pour la REP PMCB.

LE RÉSEAU INSTITUTIONNEL

Que ce soit pour la formation, la technique, la normalisation ou la communication, le Groupement Actibaie entretient un vaste réseau avec des associations, des institutions et les pouvoirs publics.

Sur le plan technique, le Groupement Actibaie collabore activement avec des centres techniques tels que le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) ou des bureaux d'études individuels tels que Pouget Consultants ou Tribu. Le Groupement Actibaie y fait réaliser des études techniques et des essais mis à la disposition par la suite aux professionnels du Groupement.

Le Groupement est également amené à travailler étroitement avec les Pouvoirs Publics, et plus particulièrement avec le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et le Ministère de la Transition Énergétique. C'est en effet au sein de leurs différentes directions que sont élaborées les réglementations relatives à la performance énergétique (par exemple RE2020) ou à l'environnement (par exemple REP Bâtiment), ainsi que les mesures d'incitation à la rénovation (par exemple MaPrimeRenov' et MaPrime Adapt').

Pour représenter au mieux les professionnels dans l'élaboration des normes, le Groupement Actibaie participe également activement à de nombreuses commissions de normalisation de l'AFNOR (Association Française de NORmalisation), du BNTEC (Bureau de Normalisation des Techniques et Équipements de la Construction) et du CEN (Comité Européen de Normalisation). Le Groupement anime également trois commissions de normalisation française et un groupe de travail européen.

Sur les sujets de formation, le Groupement travaille en collaboration avec un organisme de formation (Afortech) et la FFB (Batys Compétences) pour sa plateforme de formation en ligne. Enfin, un travail de fond est également mené avec le Lycée professionnel Gabriel Péri (Champigny sur Marne) pour le développement d'une formation spécifiquement dédiée à la pose et la maintenance des produits.

L'ÉQUIPE DU GROUPEMENT ACTIBAIE



Hervé LAMY
Délégué Général
01 40 55 13 02
06 32 05 06 77
lamyh@
groupemetallerie.fr



Stéphanie MARTIN
Responsable
Administratif et Financier
01 40 55 13 03
07 89 28 37 68
martins@
groupemetallerie.fr



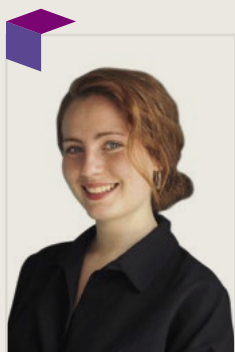
Vladimir LUZHBIN-ASSEEV
Responsable Technique
01 40 55 13 84
06 30 92 42 33
luzhbinv@
groupemetallerie.fr



Aurélie LAVERSANNE
Responsable Formation
01 40 55 13 08
06 30 14 45 33
laversannea@
groupemetallerie.fr



Karine SANCHEZ
Chargée
de Communication
01 40 55 13 10
06 81 73 41 47
sanchezk@
groupemetallerie.fr



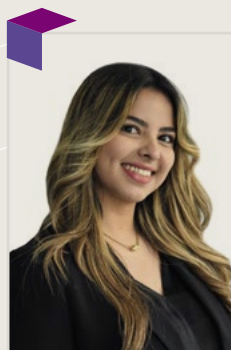
Marion PRÉLOT
Chargée
de développement
01 40 55 13 05
07 85 28 18 13
prelotm@
groupemetallerie.fr



Céline BULOT
Assistante de Direction
01 40 55 13 09
bulotc@
groupemetallerie.fr



Lucile SANDOZ
Assistante Polyvalente
01 40 55 13 00
secretariat@
groupemetallerie.fr



Léa CHEEMA
Alternante, Chargée
de communication
digitale
06 73 61 06 46
cheemal@
groupemetallerie.fr



Krislyn JACMAN
Alternant, Assistant
comptable
01 40 55 13 00
compta@
groupemetallerie.fr

GROUPES MÉTIERS

Les **groupes métiers** du Groupement Actibaie sont le **cœur battant du syndicat** réunissant des professionnels passionnés **pour partager connaissances, innovations et bonnes pratiques.** Ce sont les groupes qui définissent les projets prioritaires et qui y consacrent des ressources pour leur réalisation.



- 
- | | |
|----|--|
| 18 | Volets |
| 20 | Stores |
| 22 | Actions communes volets & stores |
| 23 | Portes & portails |
| 25 | Portes automatiques piétonnes |
| 28 | Actions communes « portes & portails » et « portes automatiques piétonnes » |
| 29 | Focus sur le groupe de travail environnement |

GROUPE MÉTIER "VOLETS"

LE PEP COLLECTIF « MOTORISATION TUBULAIRE POUR VOLETS ET STORES »

Les principaux fabricants de motorisations pour volets et stores poursuivent activement leurs initiatives en faveur de l'environnement. Dans cette perspective, neuf entreprises adhérentes ont uni leurs efforts pour élaborer une fiche PEP générique dédiée à la motorisation tubulaire des volets et stores. **Ce document, désormais requis dans le cadre de la RE2020 pour justifier l'impact environnemental** des équipements électriques et électroniques, jouera un rôle essentiel en permettant une évaluation plus précise de l'empreinte écologique des motorisations.

Au-delà de la conformité réglementaire, l'un des objectifs majeurs de cette initiative est l'optimisation du parc des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) du syndicat. En effet, l'introduction du PEP collectif ouvrira la voie à la simplification du processus, en éliminant à terme les FDES spécifiques aux volets et stores motorisés. À la place, seules des fiches manuelles seront maintenues, auxquelles il sera possible d'ajouter le PEP générique en cas de motorisation. Cette démarche facilitera non seulement les procédures administratives, mais contribuera également à optimiser les évaluations des impacts environnementaux, alignant ainsi les pratiques du secteur sur les normes les plus récentes en matière de durabilité.

LA PAROLE AU CHEF DE FILE DU GROUPE VOLETS



Renaud PFALZGRAF, SOPROFEN

Mes premiers mois en tant que chef de file du groupe «Volets» ont été riches en activité. Ils ont confirmé l'engagement de notre groupe et du syndicat envers la durabilité. De plus en plus d'adhérents ont adopté des pratiques éco-responsables, du choix des matériaux à la conception des produits. Cette orientation durable n'est pas seulement une nécessité environnementale, mais aussi une exigence croissante de la part de nos clients et partenaires.

La mise en place de programmes de formation continue a été un axe majeur de nos efforts cette année. Nous avons renforcé notre collaboration avec les institutions éducatives et les centres de formation professionnelle pour garantir que nos membres disposent des compétences nécessaires pour rester compétitifs dans un environnement en constante évolution.

Enfin la partie veille réglementaire reste un service incontournable apporté aux adhérents, avec au menu de cette année passée la mise en œuvre de la REP PMCB notamment, mais aussi la REP DEIC à venir, et enfin des précisions sur les modalités d'application de la RE2020.

Alors que nous clôturons cette année, l'horizon économique s'assombrit pour notre secteur, après 3 années d'euphorie. Néanmoins, la contribution de nos produits au confort et à la performance des bâtiments est de mieux en mieux reconnue, pour preuve l'intégration des protections solaires mobiles dans l'assiette de MaPrimeRénov' : à moyen terme cela laisse augurer de belles perspectives ! Notre syndicat, en tant que collectif d'entreprises visionnaires, est bien positionné pour saisir ces opportunités et continuer à façonner positivement l'avenir de notre industrie.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers chaque membre du groupe «Volets» pour votre engagement continu, votre créativité et votre détermination à faire du Groupement Actibaie un syndicat efficace et largement écouté.

ENSEMBLE ignes DONNONS VIE AU BÂTIMENT

FFB GROUPEMENT ACTIBAIE
GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES PORTES, PORTAILS, VOLETS ET STORES

PROFIL ENVIRONNEMENTAL PRODUIT COLLECTIF

Moteur tubulaire de volets roulants et stores enroulables avec fin de course électronique, filaire ou radio

IGNES et GROUPEMENT ACTIBAIE

Visuel à ajouter par
IGNES et GROUPEMENT ACTIBAIE



VOLETS COULISSANTS PLIANTS

Suite à une alerte émise par l'Agence Qualité Construction concernant les sinistres observés sur les volets coulissants/pliants, le Groupement Actibaie prend l'initiative de piloter un groupe ad-hoc regroupant des fabricants de quincaillerie et de volets coulissants/pliants. L'objectif de ce groupe est de rédiger une fiche technique exhaustive sur ces produits, laquelle sera officiellement reconnue par le SNFA et FILIANCE. Ces fiches techniques seront ensuite intégrées dans des CCTP pour une diffusion plus large.

Dans le cas particulier des volets coulissants/pliants, l'accent est mis sur la définition d'essais additionnels visant à démontrer la robustesse de ces produits

ainsi que leur capacité à résister aux conditions venteuses. Deux essais additionnels spécifiques ont été définis pour ces produits. Le premier consiste à simuler des rafales de vent et à évaluer leurs effets sur des volets non-fermés. Le second vise à reproduire des contraintes constantes sur des volets repliés, permettant ainsi d'appréhender leur résistance dans différentes configurations. Cette démarche proactive illustre l'engagement du Groupement Actibaie envers l'amélioration continue de la sécurité et de la performance des produits de ses adhérents, tout en renforçant la crédibilité de ces fiches techniques au sein de l'industrie.



GROUPE MÉTIER "STORES"

ESSAIS EN SOUFFLERIE

Depuis maintenant deux ans, le syndicat, en collaboration avec le CSTB de Nantes et le syndicat européen ES-SO s'engage dans une vaste campagne d'essais en soufflerie dédiée aux stores extérieurs. **L'objectif de cette initiative est d'évaluer le comportement des produits face aux sollicitations du vent** et de déterminer leurs limites structurelles. Tous les produits majeurs, tels que les BSO, les stores ZIP, les stores à enroulement et les stores à projection, ont été soumis à des tests impliquant des vents atteignant jusqu'à 198 km/h.

Cette campagne d'essais constitue une étape cruciale pour approfondir notre compréhension du comportement des produits exposés au vent. Les résultats obtenus alimenteront des réflexions internes visant à formuler des recommandations d'installation qui seront intégrées dans le cadre du NF DTU 34.4. **Cette démarche proactive renforce notre engagement envers la qualité et la sécurité des produits**, tout en contribuant à l'évolution des normes et des bonnes pratiques au sein de l'industrie des stores extérieurs.

LA PAROLE AU CHEF DE FILE DU GROUPE STORES



Guillaume HALPHEN,
ROLISSEL
STORES

C'est avec un grand enthousiasme que je vous présente le rapport d'activité annuel de notre groupe pour l'année 2023. Cette période a été marquée par des initiatives audacieuses, des défis surmontés, et une collaboration fructueuse qui renforce notre position en tant que référence dans le secteur des stores.

Les échanges avec d'autres acteurs de l'industrie, au niveau national et international, ont été fructueux. Ces partenariats ont permis de partager des bonnes pratiques, d'explorer de nouvelles opportunités commerciales, et de renforcer la position de notre syndicat sur la scène mondiale.

Le syndicat a maintenu une présence active dans les milieux des décideurs politiques et dans les médias. Les moyens déployés ont enfin commencé à payer avec l'intégration des protections solaires dans MaPrimeRénov'. Des signes encourageants pour les années à venir, il faut donc redoubler les efforts.





DÉFINITION DES CLASSES DE PROTECTION CONTRE LES UV

L'un des exemples concrets des travaux menés au sein du syndicat européen ES-SO concerne l'élaboration de documents dédiés à la détermination des classes de protection contre les rayons UV pour les toiles des stores bannes. Le Syndicat européen de la protection solaire a publié des directives claires sur le calcul de la protection contre les UV des tissus, offrant ainsi une meilleure compréhension de la manière dont les toiles peuvent assurer la protection des personnes contre les rayons nocifs.

Parallèlement au facteur solaire Sw , un nouveau paramètre, le facteur de transmission des rayons UV des toiles, a été introduit et nommé Suv . La méthodologie d'essai de la norme EN14500*, initialement conçue pour définir le spectre solaire complet, a été validée comme fournissant les résultats nécessaires. Ainsi, elle peut être mise en œuvre sans la nécessité de procéder à de nouveaux essais sur le tissu.

Le système d'évaluation, basé sur des essais en laboratoire, quantifie et compare la protection offerte par le tissu contre la lumière directe du soleil. Les tissus



sont évalués sur une échelle de 0 à 4, où 4 représente le niveau de protection le plus élevé. **Cette approche offre une méthodologie normalisée pour évaluer la capacité des toiles des stores bannes à protéger contre les rayons UV**, facilitant ainsi la compréhension et la comparaison des performances des produits sur le marché.



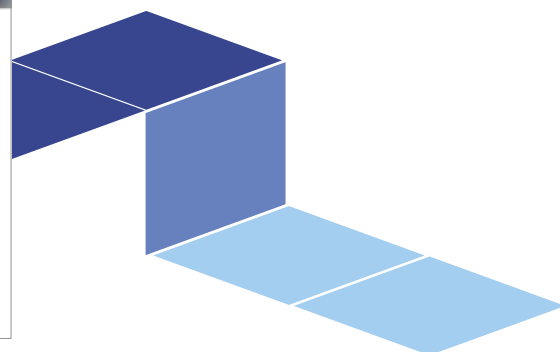
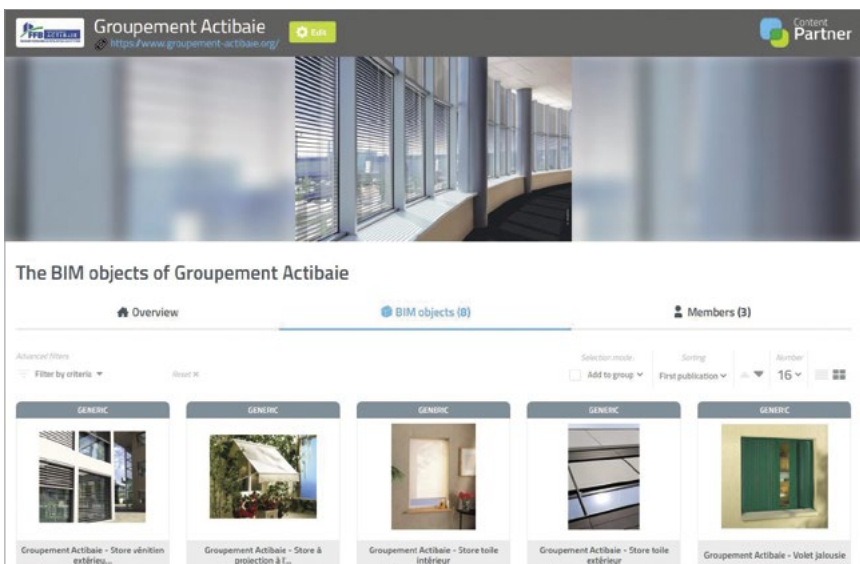
OBJETS GÉNÉRIQUES BIM

Le groupe « Stores » a œuvré pour mettre à disposition des adhérents des objets génériques BIM pour les quatre principaux produits :

- Store toile extérieur
- Store toile intérieur
- Store à projection
- Store vénitien extérieur

C'est désormais chose faite. En collaboration avec le cabinet BIM&CO ont été réalisés : les dessins 3D

au format REVIT ainsi que des modèles 2D prêts à télécharger et intégrer dans un projet BIM. Par ailleurs, les propriétés techniques de chaque produit ainsi que les modalités de mise en œuvre ont également été définis et sont paramétrables par les utilisateurs. Finalement, dans le cadre du partenariat avec BIM&CO il est également possible pour les adhérents de personnaliser les objets génériques en y rajoutant leurs logos et en modifiant les différents paramètres techniques tels que les facteurs solaires et la résistance thermique additionnelle.



ACTIONS COMMUNES DES GROUPES MÉTIERS "VOLETS" & "STORES"

UN GUIDE SUR LA PROTECTION SOLAIRE DANS LA RE2020

Les groupes «Volets» et «Stores» sont fiers de présenter le guide sur le rôle de la protection solaire dans la RE2020. Destiné à la fois aux professionnels fabricants et installateurs de protections solaires, mais également aux bureaux d'études et aux prescripteurs ; le document se veut une ressource complète et pratique pour intégrer efficacement des solutions de protection solaire dans le cadre de la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020). La RE2020 représente une étape cruciale vers des pratiques de construction plus durables et économes en énergie. Face à ces nouveaux défis, la protection solaire émerge comme un élément clé pour optimiser la performance énergétique des bâtiments tout en assurant le confort des occupants.

Le guide permet de comprendre les différentes exigences de la RE2020, les indicateurs que les bâtiments neufs devront respecter, ainsi que l'impact que les protections solaires peuvent avoir sur ces indicateurs. Il intègre également une partie dédiée entièrement à l'explication du traitement des protections solaires dans la méthode de calcul de la RE2020, à destination des bureaux d'études. Finalement, le document donne également de bonnes pratiques pour prescrire les protections solaires dans le cadre de la RE2020.

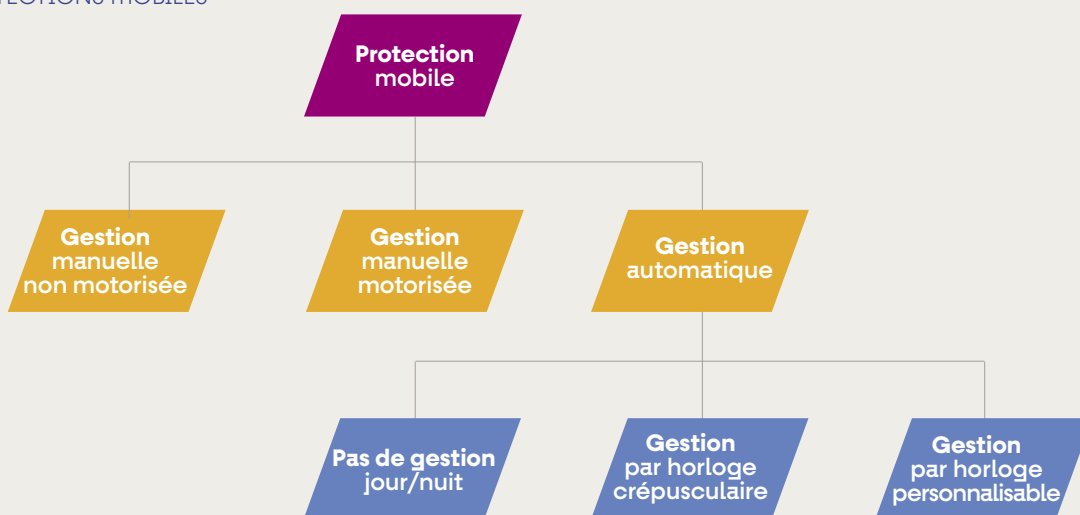


UNE FICHE TECHNIQUE SUR L'AUTOMATISATION DES PROTECTIONS SOLAIRES DANS LA RE2020

C'est en collaboration avec le Groupement Actibaie, l'IGNES et le Pôle Habitat-FFB que la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP, dépendant du ministère de la Transition Écologique) a publié en octobre 2023 une fiche technique qui précise les différents niveaux d'automatisation des protections solaires dans la RE2020. Celle-ci précise la notion de gestions automatique des protection mobiles dans le

cadre de la RE2020. Cette dernière permet en effet de prendre en compte plusieurs paramètres comme l'éclairage extérieur, la température intérieure du local considéré, l'occupation / inoccupation du local et la saison (hiver, mi-saison, été). La fiche technique explique les subtilités entre les différents niveaux d'automatisation et permet de valoriser les solutions connectées.

LES DIFFÉRENTS MODES DE GESTION DES PROTECTIONS MOBILES



GROUPE MÉTIER "PORTES & PORTAILS"



Elio
CANEVA,
FAAC
France



LA PAROLE AU CHEF DE FILE DU GROUPE PORTES ET PORTAILS



2023 a été une année particulièrement dynamique et fructueuse au sein de notre groupe métier. Je suis fier des accomplissements que nous avons réalisés tous ensemble.

Tout d'abord, je voudrais souligner notre engagement continu envers l'excellence pour toute la profession des portes et portails. Les différents documents publiés en témoignent. Ils serviront à toute la profession pour rendre les produits plus performants et plus sûrs. Nos membres ont travaillé de manière acharnée pour maintenir et améliorer les normes de qualité, de sécurité et de durabilité de nos produits. Ce faisant, nous avons consolidé notre position en tant que référence incontournable pour les acteurs du secteur.

Un autre point notable de notre action en 2023 a été notre implication active dans les questions réglementaires et environnementales. C'est ainsi qu'a été décidée la création d'une FDES collective pour les portails et la mise en place d'un score de réparabilité pour les portes de garage.

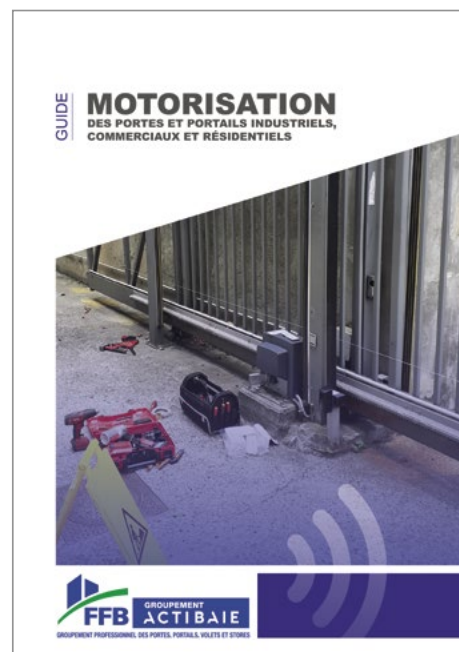
Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les membres du syndicat pour leur dévouement et leur collaboration exceptionnels au cours de cette année. Ensemble, nous avons relevé des défis, exploité des opportunités et renforcé la cohésion de notre communauté.



LA MOTORISATION DES PORTES ET PORTAILS

La motorisation des portes et portails est un sujet multifacette qui occupe depuis un moment le syndicat. L'arsenal des outils pour tous les professionnels concernés est désormais suffisamment étoffé. Aux fiches techniques permettant de réaliser une analyse de la motorisabilité du produit, ainsi qu'une analyse de risques, s'ajoutent le guide technique et le webinar explicatif. Le guide vise à expliquer étape par étape ce que le professionnel doit faire en fonction de la situation dans laquelle il se trouve. Que ce soit un système complet conçu en atelier, un produit existant motorisé sur site ou un changement de moteur d'un produit motorisé existant, tous les cas de figure sont traités. Le guide a été rédigé avec l'appui et les contributions du CSTB, de l'INRS et des organismes de contrôle.

Le guide «Motorisation des portes et portails» est une ressource incontournable et reconnue par l'ensemble de la profession.





DOCUMENTS STANDARDISÉS POUR LA PROFESSION

Toujours dans l'optique de mise à disposition des adhérents des outils pratiques et facilement utilisables, le groupe «Portes et portails» a préparé des modèles de documents techniques standardisés. Il s'agit d'un modèle d'une plaque de marquage CE pour les portes et portails qui reprend les instructions du guide européen sur le marquage CE des produits de construction et explique chaque élément qui doit y figurer. Ce sont également des modèles des déclarations de performances et de conformité que les fabricants doivent rédiger pour attester la conformité

de leurs produits vis-à-vis du Règlement européen des produits de construction et de la Directive Machines, respectivement. Finalement, le syndicat a également rédigé des modèles pour réaliser une analyse de risques à la conception d'une porte ou d'un portail, ainsi qu'un modèle pour un dossier de machine qui doit accompagner tous les produits motorisés. L'ensemble des documents permet de mettre sur un pied d'égalité la documentation fournie par tout type de fabricant grand ou petit.

- 1 - Symbole CE et références aux Règlements et Directives
- 2 - Deux derniers chiffres de l'année de l'ère apposition
- 3 - Nom et marque du fabricant
- 4 - Adresse du fabricant
- 5 - Référence de la DoP
- 6 - La référence à l'EN 13241 et nom du produit
- 7 - Numéro d'identification de l'organisme notifié
- 8 - Usage prévu
- 9 - Exemple des caractéristiques essentielles déclarées (voir liste complète p.3)
- 10 - Site web hébergeant la DoP

	<p>305/2011/UE 1 2006/42/CE 2014/30/UE</p> <p style="text-align: center;">23 2</p> <p>XXXXX 3 n° XX, rue, CP 4</p> <p>12345 - AAAA - ##### 5</p> <p>EN 13241+A2, porte XXXX 6 Organisme notifié XXXX 7</p> <p>Exemple : Porte motorisée extérieu</p> <p>Etanchéité à l'eau Résistance à la charge due du v Perméabilité à l'air Résistance thermique Autres caractéristiques n'ayant voir la DoP www.XXXXXXXX</p>
--	--

	<p>Le symbole CE est disponible sur le site web pour le marquage CE de la Commission européenne en différents formats. 1</p> <p>Il est obligatoire d'indiquer sur le marquage CE les deux derniers chiffres de l'année en cours de laquelle celui-ci a été apposé pour la première fois. En cas de changement apporté à une information figurant dans la déclaration des performances afférente à ce marquage CE, vous devez également mettre à jour ces chiffres. 2</p> <p>Nom et marque du fabricant, Adresse 3 4 Vous devez indiquer le nom et l'adresse légale du fabricant, ou une marque d'identification qui permettra d'identifier facilement le nom et l'adresse du fabricant.</p> <p>N° de référence de la déclaration des performances 5 Si le code d'identification unique du produit type n'est pas le même que le numéro de référence de la déclaration des performances, vous devez également inclure ce numéro. Les deux ont des objectifs similaires.</p> <p>N° d'identification unique du produit type relié sans équivoque le marquage CE à la déclaration des performances et aux performances déclarées. La référence à la norme harmonisée appliquée pour évaluer le produit (EN 13241). Il ne faut pas dater la norme car cette information figure déjà dans la déclaration des performances. 6</p> <p>N° d'identification de l'organisme notifié 7 Il est également important d'indiquer le numéro d'identification de l'organisme notifié. La liste des organismes notifiés est disponible ici.</p> <p>Usage(s) prévu(s) 8 Les informations relatives à l'usage ou aux usages prévus du produit (figurant à l'Annexe ZA de la norme harmonisée) doivent être indiquées ; elles doivent être identiques à celles indiquées dans la déclaration des performances.</p> <p>Performances déclarées 9 Le marquage CE doit inclure les performances déclarées du produit (au moins une caractéristique essentielle de l'Annexe ZA de l'EN 13241 doit être déclarée), ce qui signifie que la valeur déclarée des caractéristiques essentielles autres que NPD doit figurer ici. Par simplification, les caractéristiques essentielles sans performances déclarées (NPD) figurent déjà dans la DoP. Il n'est pas donc nécessaire de les indiquer sur la plaque CE.</p>
--	---

Mode

d'emploi



GUIDE DE LA CNAM SUR LES PORTAILS COULISSANTS

Le Groupement Actibaie a activement participé à la rédaction de la recommandation nationale de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie - Risques Professionnels, sur les risques associés aux portails coulissants sur les lieux de travail. Conçu pour sensibiliser les assurés et les propriétaires sur les dangers potentiels liés à l'utilisation des portails coulissants, ce guide vise à promouvoir la prévention des accidents et à encourager des pratiques

sûres au quotidien. Elle permet une analyse approfondie des risques potentiels associés à l'utilisation des portails coulissants, mettant en lumière les situations les plus courantes à risque et donne des informations sur les normes de sécurité en vigueur pour les portails coulissants, permettant aux utilisateurs de s'assurer de la conformité de leurs installations.

GROUPE MÉTIER "PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES"



LA PAROLE AUX CHEFS DE FILE PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES



**Frédéric
CATHERINE,**
DORTIAKABA

Frédéric CATHERINE : Après 30 ans passés au syndicat dont 11 en tant que chef de file du groupe PAP, c'est avec beaucoup d'émotion que je rédige ces lignes. C'est un moment d'adieu, mais également l'occasion de réfléchir sur une carrière dédiée à notre noble industrie. Plutôt que de revenir sur l'année 2023, je voudrais faire un bilan sur l'ensemble de l'action syndicale.

Au fil des années, j'ai eu le privilège de travailler aux côtés de professionnels passionnés et engagés, contribuant au dynamisme et à l'innovation dans le domaine des portes automatiques piétonnes. Ensemble, nous avons traversé des périodes de changement, relevé des défis et célébré de nombreux succès.

Notre syndicat a toujours été un vecteur d'unité, rassemblant des esprits brillants et créatifs pour promouvoir les normes les plus élevées en matière de sécurité, de qualité et de durabilité. Nous avons également œuvré pour partager notre savoir-faire, favorisant ainsi le développement professionnel au sein de notre communauté. En regardant en arrière, je suis fier des avancées que notre secteur a accomplies. Les portes automatiques piétonnes ne sont pas seulement des dispositifs fonctionnels, mais des éléments clés de la vie quotidienne, contribuant aux économies d'énergie, à la sécurité et à l'accessibilité.

Bien que je m'apprête à prendre congé de mes fonctions de président, je suis confiant en la capacité du syndicat à continuer sur la voie de l'excellence. Les défis futurs nécessiteront une collaboration continue, une innovation constante et un engagement indéfectible envers les valeurs qui ont toujours guidé notre syndicat.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué à faire de cette aventure une réussite collective. Merci pour votre dévouement, votre soutien et votre amitié au fil des ans. Je laisse le groupe entre des mains compétentes et passionnées, sachant qu'il continuera à prospérer.



**Hafid
OUCHENE,**
BBC BIRCHER

Hafid OUCHENE : C'est avec une grande fierté que je prends les rênes du groupe «Portes Automatiques Piétonnes», exprimant ma gratitude envers l'ensemble de la communauté professionnelle pour la confiance qu'elle m'accorde. Au cours de l'année 2023, nous avons élaboré des positions communes cruciales sur des thèmes majeurs tels que la sécurité incendie, la REP des produits de construction ou encore l'impact environnemental de nos produits.

Par ailleurs, plusieurs projets prometteurs pour mettre en place une formation initiale pour nos techniciens sont en cours.

Finalement, nous avons tracé une feuille de route ambitieuse pour les années à venir, axée sur le renforcement de l'attractivité de nos métiers et la création d'outils innovants au service de notre profession.

Je suis enthousiaste à l'idée de travailler avec le groupe pour un avenir prometteur et je m'engage à poursuivre notre action collective au service de l'excellence et du progrès de notre secteur.





ÉTUDE THERMIQUE SUR LES PORTES AUTOMATIQUES

Le groupe «Portes automatiques piétonnes», avec l'aide du bureau d'études thermiques POUGET CONSULTANTS, a réalisé une étude thermique dynamique afin de démontrer, chiffres à l'appui, les économies d'énergie réalisables grâce aux portes automatiques. Cette recherche approfondie a été entreprise dans le but de chiffrer les économies dans un local tertiaire type, représentant un petit commerce. L'objectif premier de cette étude était d'évaluer l'impact des portes automatiques sur la consommation énergétique des bâtiments, en mettant l'accent sur les systèmes de chauffage et de climatisation. Les résultats obtenus sont significatifs avec des réductions des besoins de chauffage allant de 10% à 30% en fonction du produit utilisé. Des économies similaires sont réalisables sur les besoins de climatisation durant les mois chauds. Cette étude sera une arme puissante aux mains de la profession pour promouvoir l'installation des portes automatiques dans les établissements recevant du public et les lieux de travail.

Besoins en chauffage

Besoins de chauffage (kWh/m ²)		Base 100 % ouv.	V1 Ferm. Man.	V2 Ferm. Auto.
Climat actuel	Paris	184,7	130,1	120,1
	Nantes	172,4	119,9	110,2
	Marseille	88,3	55,8	50,0
Projection climat 2040	Paris	173,7	123,4	114,2
	Nantes	149,6	103,0	94,6
	Marseille	72,4	44,4	39,6

Ouverture manuelle

☐ 100 % ouverte → fermeture manuelle (20s/ouv)

Paris / Nantes : gain de 47 à 55 kW/m² soit 30%

Marseille : gain de 28 à 33 kW/m² soit 37%

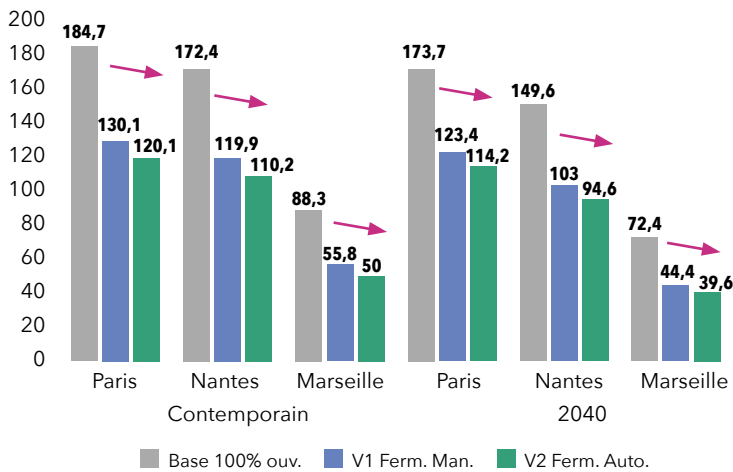
Ouverture automatique

☐ Fermeture manuelle (20s/ouv) → fermeture auto. (8s/ouv)

Paris / Nantes : gain de 8 à 10 kW/m² soit 8%

Marseille : gain de 5 à 6 kW/m² soit 10%

Besoins de chauffage (kWh/m²)



Le maintien d'une porte ouverte en continue entraîne **une augmentation des besoins de chauffage de 30 à 40 %**.

Le passage d'une **fermeture manuelle à une fermeture automatique** permet de faire un **gain de l'ordre de 10 %**.



Attention : les gains exprimés en % ne sont valables que pour ce modèle.

SÉCURITÉ INCENDIE

En étroite collaboration avec la commission de normalisation BNTEC/P25C et en concertation avec les représentants des bureaux de contrôle, le groupe «Portes automatiques piétonnes» a élaboré un memento technique exhaustif visant à répondre aux interrogations principales sur les portes automatiques et leur relation avec la sécurité incendie. Ce document, résultat d'une validation par plusieurs parties prenantes, reflète un consensus étendu sur le sujet.

Le memento aborde divers aspects cruciaux, notamment la manière dont les obstacles physiques motorisés, conformément à la norme EN 17352, doivent être traités. De plus, il offre des directives claires sur la procédure à suivre pour obtenir l'acceptation des portes automatiques au sein des Établissements Recevant du Public (ERP). Cette note technique se veut une ressource essentielle, approuvée par un large éventail d'experts, pour éclairer et orienter les professionnels du secteur sur ces questions complexes et vitales.



ACTIONS COMMUNES DES GROUPES MÉTIERS «PORTES & PORTAILS» ET «PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES»

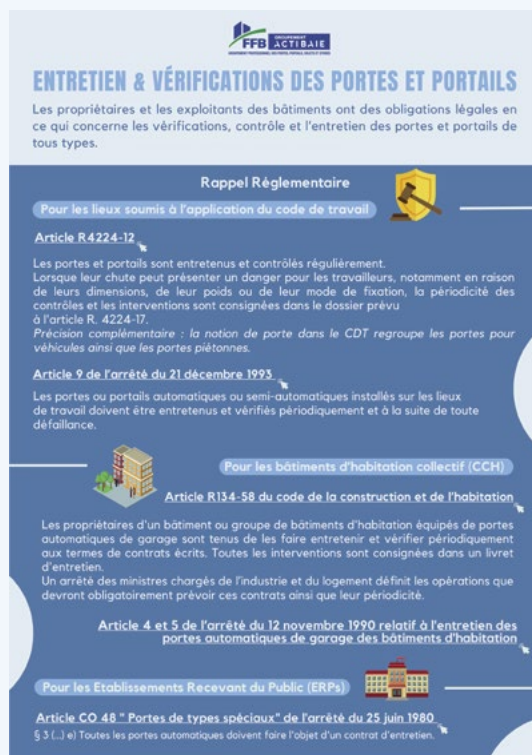
MAINTENANCE ET CONTRÔLES TECHNIQUES

Nombreux sont les membres du Groupement Actibaie confrontés aux interrogations de leurs clients concernant la distinction entre la maintenance et les contrôles techniques. Avec le soutien des organismes de contrôle, le syndicat a élaboré une infographie pour répondre à ces questions et clarifier les obligations dans ce domaine. Cette infographie, fruit d'une codification en collaboration avec les experts du secteur, présente de manière exhaustive les obligations applicables à tous types de produits et de locaux. Le principe fondamental qui en découle est que les contrôles techniques ne peuvent en aucun cas se substituer à la maintenance obligatoire, et réciproquement. **Cette initiative vise à fournir une référence claire pour guider nos adhérents et leurs clients** dans la compréhension des exigences réglementaires et à promouvoir une approche équilibrée entre contrôles et maintenance.

COLLABORATION AVEC PERIFEM

Le 14 septembre 2023, les représentants du Groupement Actibaie ont participé activement à un groupe de travail au sein du syndicat de la grande distribution PERIFEM. L'objectif était de présenter les fondamentaux relatifs aux portes automatiques piétonnes, aux portes industrielles et aux portails. Cette intervention a rencontré un vif succès, suscitant des échanges dynamiques qui ont démontré l'intérêt crucial de collaborer avec des organisations professionnelles clientes. Cette démarche visait à établir un terrain d'entente et à instaurer un langage commun.

Cette initiative conclut une première série d'actions entreprises pour renforcer les liens avec PERIFEM, une organisation regroupant de nombreux clients des adhérents du Groupement Actibaie. Elle fait suite à l'ouverture des accès à l'application pour les permanents de PERIFEM et à la rédaction d'un article portant sur les portes automatiques et la sobriété énergétique. D'autres actions sont prévues pour l'année 2024, témoignant de notre engagement continu à renforcer la collaboration et à répondre aux besoins spécifiques de nos clients dans le secteur de la grande distribution.



FOCUS SUR : LE GROUPE DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT

LE PLAN D'ÉCOCONCEPTION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Le Groupement Actibaie a joué un rôle proactif en apportant un soutien significatif à ses adhérents concernés par la Responsabilité Élargie des Producteurs pour les équipements électriques et électroniques (DEEE). L'objectif principal était d'élaborer une base solide pour un plan d'éco-conception et de prévention quinquennal applicable aux produits de ces adhérents.

Le document élaboré dans ce cadre a été conçu de manière à permettre à chaque adhérent de répondre de manière proactive aux exigences réglementaires stipulées par la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire). Il a également servi de référence pour la rédaction des documents individuels par chaque adhérent, en s'appuyant sur le travail

collaboratif réalisé au sein du Groupe de Travail Environnement au sein de la profession.

Cette initiative a non seulement permis de faciliter la conformité réglementaire, mais a également favorisé une approche collective en matière d'éco-conception et de prévention au sein de l'industrie. En alignant les pratiques sur les normes établies au sein du GT Environnement, les adhérents ont pu bénéficier d'une expertise partagée, renforçant ainsi la position collective du Groupement Actibaie dans la promotion de pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Cette démarche démontre l'engagement continu du Groupement à anticiper les réglementations environnementales tout en offrant un soutien concret à ses membres.

LE SCORE DE RÉPARABILITÉ

Des travaux significatifs ont été réalisés pour inaugurer un score de réparabilité pour les principaux produits du syndicat, à savoir les volets roulants, les portes de garage et les portes automatiques piétonnes. Cette initiative a été conçue dans le cadre d'un engagement plus large en faveur de la durabilité et de la responsabilité environnementale au sein de notre secteur.

Le besoin croissant de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement dans l'industrie des fermetures automatiques a inspiré la création de ce score de réparabilité. L'objectif de cette démarche volontaire étant de fournir aux consommateurs, aux professionnels et aux parties prenantes un outil transparent et informatif pour évaluer la facilité de réparation des produits.

Le score de réparabilité s'appuie sur des paramètres tels que la disponibilité des pièces détachées, la facilité d'accès aux composants internes, les informations de réparation disponibles, et d'autres aspects pertinents. Grâce à une méthodologie rigoureuse, ce score offre une évaluation transparente qui permet aux consommateurs de prendre des décisions éclairées sur leurs achats, tout en encourageant les fabricants à adopter des pratiques axées sur la durabilité.

Cette démarche va bien au-delà des exigences réglementaires en cours ; elle symbolise le dévouement envers une industrie plus écologique et durable. Le score de réparabilité stimulera l'innovation dans la conception des produits tout en favorisant une durée de vie prolongée pour ces équipements.



TECHNIQUE ET NORMALISATION

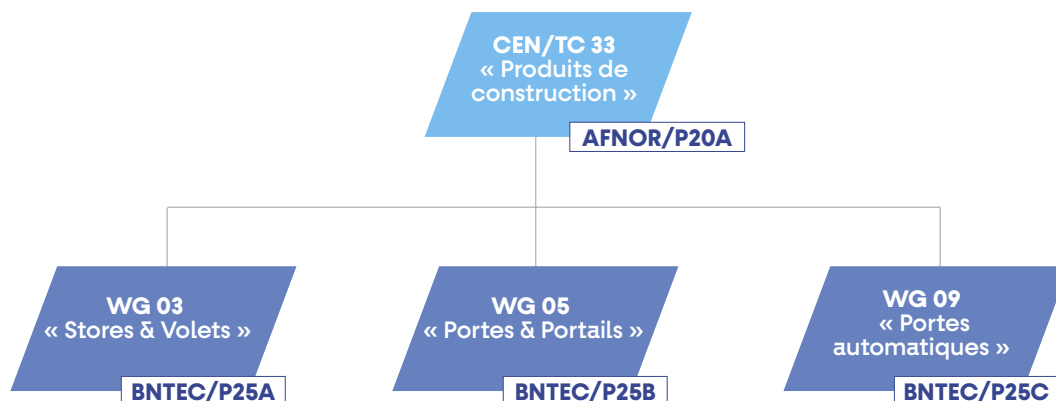
Le Groupement Actibaie s'engage résolument dans la normalisation pour **façonner l'avenir de notre industrie et assurer la qualité, la sécurité et l'innovation continues de nos produits.** Cette démarche proactive traduit notre volonté de répondre aux attentes élevées de nos membres, de nos clients et de l'ensemble du marché. En participant activement à l'élaboration de normes, nous contribuons à définir des critères clairs et rigoureux, garantissant ainsi une uniformité et une qualité inébranlables à travers toute l'industrie. En nous impliquant dans l'élaboration des normes, nous veillons à ce que nos adhérents restent en conformité avec les réglementations en constante évolution.



32 Travaux de normalisation

TRAVAUX DE NORMALISATION

Le Groupement Actibaie anime et participe à de nombreuses Commissions de Normalisation françaises et européennes. Cette participation permet de recueillir des informations « à la source » et d'influer directement sur les textes qui seront par la suite applicables aux adhérents du syndicat et à toute la profession.



FERMETURES ET STORES (COMMISSION BNETC/P25A, MIROIR DU GROUPE CEN/TC 33/WG 03)

PORTES ET PORTAILS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET RÉSIDENTIELS (COMMISSION BNETC/P25B, MIROIR DU GROUPE CEN/TC 33/WG 05)

LA PAROLE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE NORMALISATION



Jean-Paul CLEMENT,
YANDYNOT

Les activités de la commission se déclinent en deux volets majeurs : le volet européen, axé sur la révision des normes EN 14201 et EN 14202 relatives aux motorisations. Ces révisions sont orientées vers l'intégration des avancées technologiques dans des textes devenus obsolètes, en mettant particulièrement l'accent sur la question des moteurs solaires et les protocoles d'essais qui leur sont applicables.

À l'échelle nationale, la commission poursuit ses travaux de révision du NF DTU 34.4, document essentiel pour les installateurs de volets et stores. Avec la quasi-obligation imminente, induite par la RE2020, d'utiliser des protections solaires extérieures pour les bâtiments tertiaires, il est impératif que le document de référence pour leur installation soit impeccable afin de prévenir tout risque de sinistre.

L'engagement et la persévérance de tous les membres de la commission méritent une reconnaissance particulière. Leur dévouement contribue de manière significative à la qualité et à la pertinence des normes qui guideront l'industrie des protections solaires, garantissant ainsi une transition fluide vers des pratiques conformes aux dernières avancées technologiques et aux exigences réglementaires.

LA PAROLE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE NORMALISATION



Laurent FEVRE,
ESTPM

L'année précédente a été marquée par deux faits marquants : l'arrêt de la révision de l'EN 13241, la norme centrale pour tout le métier et l'harmonisation vis-à-vis de la Directive Machines de l'EN 12453, la norme applicable à la sécurité. Il va falloir maintenant trouver un moyen de vivre avec ce référentiel normatif distordu en attendant la publication du nouveau Règlement Européen des Produits de Construction qui permettra de réviser l'ensemble du corpus normatif.

Au niveau national, une collaboration étroite avec les autorités publiques et les représentants des organismes de contrôle a été essentielle pour statuer sur certaines questions techniques et d'interprétation des normes. Cette démarche stratégique vise à assurer que la commission BNETC/P25B demeure un bastion d'expertise technique, reconnu au sein de la profession, et le taux élevé de participation de ses membres en atteste.

Je tiens à remercier tous les membres de la commission BNETC/P25B pour leur implication dans les travaux que nous menons.



PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES (COMMISSION BNTec/P25C, MIROIR DU GROUPE CEN/TC 33/WG 09)



LA PAROLE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE NORMALISATION



Frédéric
CATHERINE,
DORITAKABA

Au terme de trois ans de travaux, la commission se réjouit de vous annoncer la publication tant attendue de la nouvelle version de l'EN 16005. Nos experts, mobilisés à l'échelle européenne, ont brillamment défendu les intérêts de nos entreprises au cours de ce processus de révision. Cette mouture révisée de la norme, publiée douze ans après sa première édition en 2012, représente une étape significative dans notre engagement continu envers l'amélioration constante de la sécurité des portes automatiques piétonnes.

Cette nouvelle version a été minutieusement élaborée pour rectifier certaines imprécisions présentes dans la précédente édition et pour intégrer les dernières avancées de l'état de l'art. En mettant l'accent sur l'évolution constante des technologies et des pratiques, cette mise à jour vise à garantir un niveau de sécurité toujours aussi élevé pour les portes automatiques piétonnes.

Le dévouement de nos experts, associé à une collaboration fructueuse à l'échelle européenne, a permis de façonner une norme plus robuste et plus adaptée à l'environnement technologique en constante évolution. Nous sommes convaincus que cette version révisée de l'EN 16005 jouera un rôle central dans l'assurance de la sécurité des utilisateurs et contribuera à consolider la réputation de notre industrie en matière de normes de qualité.

LE NOUVEAU RÈGLEMENT MACHINES

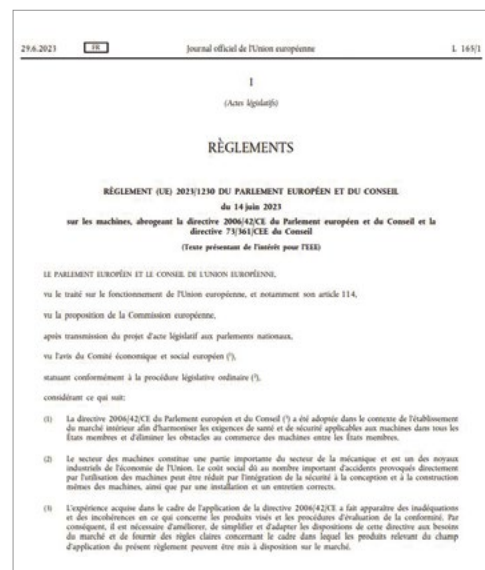
Cette année a marqué la conclusion des travaux de révision et de transformation de la Directive Machines en un Règlement Machines, représentant une avancée significative dans le cadre réglementaire de l'Union Européenne. Cette transformation implique désormais une application stricte du Règlement Machines par les États membres dans leur législation nationale, éliminant ainsi la marge de manœuvre associée à la transposition des exigences essentielles de la Directive Machines.

L'objectif central de cette révision était d'adapter le cadre réglementaire aux évolutions technologiques, en particulier l'émergence de machines équipées d'intelligence artificielle et des risques qui y sont associés. Le Règlement Machines encadrera désormais l'auto-apprentissage des machines et d'autres aspects liés à l'intelligence artificielle. De nouvelles exigences en matière de cybersécurité seront introduites, tout comme la régulation de la maintenance prédictive.

La dématérialisation a également été intégrée, permettant la possibilité de dématérialiser l'ensemble de la documentation technique et administrative accompagnant la mise sur le marché d'une machine. Par ailleurs, certains produits pourront déclarer leur conformité au Règlement en recourant à un organisme notifié, notamment les systèmes de sécurité conformes à l'EN 12978.

En outre, des modifications ont été apportées à certaines exigences essentielles préexistantes, touchant notamment les systèmes de contrôle et de commande ainsi que les machines utilisant des batteries.

Ce nouveau Règlement Machines prendra effet en janvier 2027, marquant ainsi une étape cruciale dans l'adaptation du cadre réglementaire aux avancées technologiques et aux nouveaux défis en matière de sécurité des machines.



FORMATION

La formation est un enjeu fort pour le Groupement Actibaie et les actions de développement des compétences vont monter en puissance dans les mois et années à venir.

Le Groupement peut ainsi se targuer d'avoir créé trois CQP propres aux métiers qu'il représente. Depuis leur création, des sessions de CQP sont réalisées chaque année avec un excellent taux de réussite aux épreuves certificatives. Plus de 170 candidats se sont présentés et le taux de réussite moyen s'élève à 80 %.

Il est aussi le relai du Syndicat européen de la protection solaire ES-SO (European Solar Shading Organization), pour le déploiement de la formation de Conseiller en protection solaire «Smart Solar Shading Advisor» en France.

Cette formation répond aux exigences de la RE2020 pour limiter l'inconfort d'été dans les bâtiments.

Maîtriser les atouts des protections solaires est désormais un point incontournable pour répondre aux objectifs de bien-être et de sobriété énergétique dans les bâtiments.

Le prochain grand projet du Groupement Actibaie est la création d'une formation sur-mesure en partenariat avec le Lycée Professionnel Gabriel Péri à Champigny sur Marne.





36 Les Certificats de Qualification Professionnelle

37 La formation Smart Solar Shading Advisor



LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE



QU'EST-CE QU'UN CQP ?

Un certificat de qualification professionnelle (CQP) permet de faire reconnaître les compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier.

Un CQP est créé et délivré par une ou plusieurs commissions paritaires nationales de l'emploi (CPNE) de branche professionnelle.

Ces CQP s'adressent à toute personne ayant deux ans d'expérience dans le métier.

Le parcours pour obtenir le certificat est composé d'une formation en ligne qui permet aux candidats de renforcer leurs connaissances des produits et des normes applicables à la pose. A l'issue de cette formation, les candidats passent un examen composé d'un QCM, d'une étude de cas et d'un entretien avec un jury de professionnels.

Des sessions sont organisées régulièrement à Paris et dans toute la France dès lors qu'une entreprise a à minima 5 candidats à inscrire.



LES TROIS CQP

Le Groupement Actibaie continue de promouvoir les Certificats de Qualification Professionnelle. À ce jour, trois CQP sont proposés avec un fort taux de réussite :

Le CQP Installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes



Depuis 2017, **17 sessions** ont été organisées dans toute la France.



97 candidats inscrits



71 ont obtenu le CQP



Soit un taux de réussite de **73 %**

Le CQP Mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes



Depuis 2019, **7 sessions** ont été organisées à Paris et en région.



43 candidats inscrits



36 ont obtenu le CQP



Soit un taux de réussite de **84 %**

Le CQP Installateur de stores et volets



Depuis 2022, **5 sessions** ont eu lieu à Paris et une session en région.



31 candidats inscrits



30 ont obtenu le certificat



Soit un taux de réussite de **97 %**



Le Groupement Actibaie recherche régulièrement des professionnels pour devenir jurés lors des épreuves de CQP.

LA FORMATION **SMART SOLAR SHADING ADVISOR (ES-SO)**

Cette formation est destinée aux dirigeants d'entreprises et aux équipes techniques et commerciales des fabricants et entrepreneurs installateurs de protections solaires, mais également aux bureaux d'études thermiques. Elle leur permettra de comprendre comment prescrire les solutions les mieux adaptées aux différents besoins des clients (plus d'occultation, plus d'isolation thermique, plus d'accès à la lumière naturelle, etc.).

Le Groupement Actibaie diffuse régulièrement des Flash info avec les dates des prochaines sessions planifiées à Paris et en région. Des sessions peuvent être organisées en intra-entreprise sur demande.



Depuis la première session dispensée en France en mars 2021, pas moins de **24 sessions** ont eu lieu en métropole, en inter-entreprises ou en intra-entreprise.



Ces sessions ont permis de former plus de **230 collaborateurs**



Avec un taux de réussite d'environ **91%**



LA FORMATION **RE2020**

À la demande des adhérents, le responsable technique du syndicat propose une formation spécifique axée sur la RE2020 et le rôle des protections solaires au sein de cette nouvelle réglementation. D'une durée d'environ deux heures, cette formation a pour objectif d'expliquer les différents indicateurs de la RE2020 ainsi que d'analyser les impacts potentiels des protections solaires sur ces indicateurs.

RE 2020

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE



COMMUNICATION

La communication du Groupement Actibaie se nourrit des actions entreprises tant sur le plan technique, à travers la création d'outils en format imprimé ou numérique que par les grands sujets défendus par le syndicat, comme l'intégration des stores et volets dans MaPrimeRénov.

Dans un esprit de totale transparence avec les adhérents, cela se traduit par une communication soutenue dans les médias digitaux. Tout d'abord, les réseaux sociaux et notamment le compte LinkedIn sont le réceptacle d'une information récurrente sur la vie syndicale. Ensuite, le site Internet et l'application du syndicat sont les supports privilégiés d'actualités et d'informations pratiques. Enfin, la presse se fait de plus en plus l'écho des actions du Groupement.

Le digital qui est au cœur du dispositif de communication s'accompagne également d'une forte présence auprès des adhérents à des événements comme ActiDay, la journée métier du Groupement ou encore du salon Equip'baie.

Parmi les prochains grands projets, citons une meilleure reconnaissance du Groupement Actibaie à travers la mise en place progressive d'une charte d'identification des différents outils tels que les guides, les brochures, les fiches produits, le lancement de la campagne de communication sur le score de réparabilité, la formalisation d'un kit adhérents, et enfin l'optimisation de la communication sur les réseaux sociaux.

SOCIAL

- 40 **Les événements**
- 43 **Les outils de communication**
- 46 **Focus sur les relations publiques et les relations presse**

LES ÉVÉNEMENTS

ACTIDAY : NOUVEAU SUCCÈS POUR L'ÉDITION 2023



L'édition 2023 d'ActiDay, la journée métier du Groupement Actibaie s'est tenue le 30 mars 2023 à Paris. Après l'Assemblée Générale réservée aux adhérents, quatre ateliers avec pour volet central «Maîtriser aujourd'hui les environnements de demain» étaient proposés. Plus de 80 personnes ont répondu présentes à l'invitation.

L'Assemblée Générale : après la présentation du rapport moral du président, des chiffres et du rapport d'activité, trois sujets ont fait l'objet d'une présentation particulière en Assemblée Générale.

- DE-BAIE : le configurateur de FDES des équipements de la baie
- Le guide de la sécurité des installateurs et mainteneurs de portes et portails
- Un point d'étape sur la Responsabilité Élargie des Producteurs

QUATRE ATELIERS ÉTAIENT PROPOSÉS L'APRÈS-MIDI

L'atelier Vie Syndicale « **A quoi devra ressembler votre syndicat de demain ?** » invitait des groupes de participants à scénariser leur «fantasme médiatique» sur l'avenir de leur syndicat. Un atelier dont l'objectif est de permettre à l'équipe des permanents d'adapter les services du Groupement à l'évolution des besoins adhérents.



L'atelier « **Comment réaliser la transition écologique de votre entreprise** », animé sous la forme d'un échange a apporté des pistes concrètes pour aider les entreprises à réaliser leur transition énergétique.



L'atelier « Recrutement primo-accédants : le recrutement RSE » Sous la forme d'un échange avec la salle, les intervenants ont présenté les particularités de l'accueil d'une personne réfugiée, expliqué quelles sont les conditions de recrutement et fait le point sur les problématiques de la langue ou de la formation.



L'Atelier Caleepso : présentation de la nouvelle version de l'outil élaboré par le Groupement en collaboration avec la FFB pour estimer les gains énergétiques réalisés sur un bâtiment grâce aux volets et aux stores.



FOCUS SUR LA PLÉNIÈRE :

De témoin à acteur, comment agir pour la préservation de l'environnement ? l'expérience d'Yvan BOURGNON.



Le Groupement Actibaie recevait Yvan BOURGNON, navigateur et aventurier de l'extrême, co-fondateur de l'association « The SeaCleaners », initiateur du projet Manta pour lutter contre la pollution plastique dans les mers.

Devant une assemblée captivée par son intervention, il a d'abord évoqué, films à l'appui, ses aventures de navigateur, ses joies, ses larmes, ses doutes et sa résilience dans des situations parfois très difficiles. Dans un deuxième temps, il a témoigné des conséquences de la dégradation de l'environnement et des solutions concrètes que chacun, à son échelle, peut y apporter avant de présenter les images du Manta, le bateau nettoyeur des mers.



BE POSITIVE : PARTICIPATION AU SALON DE L'ENVIRONNEMENT

Le Groupement Actibaie était présent au salon Be Positive qui s'est tenu à Lyon à Eurexpo du 21 au 23 mars 2023 ! Très impliqué dans le confort d'été et la sobriété énergétique, le Groupement Actibaie a été sollicité pour sa connaissance du sujet.



Trois forums ont été assurés par Vladimir LUZHBIN-ASSEEV, responsable technique du Groupement sur les sujets suivants :

- Caleepso
- DE-Baie
- Les portes automatiques et la sobriété énergétique

Une conférence a été animée par Hervé LAMY, Délégué général du Groupement Actibaie sur la rénovation énergétique.



LES OUTILS DE COMMUNICATION

LE SITE INTERNET : PLACE À L'INFORMATION

Le site Internet s'enrichit régulièrement d'actualités et d'informations pratiques. Certaines comme les actualités, les retours sur les événements, la revue de presse sont publiques. D'autres sont réservées aux adhérents comme les articles sur l'environnement et certaines informations pratiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Désormais, les notes de conjonctures publiées par la FFB sont dans l'espace adhérent du site internet.



L'APPLICATION : L'INFORMATION PARTOUT

L'application du Groupement Actibaie offre aux adhérents des ressources utiles notamment pour les salariés nomades, comme des fiches techniques.





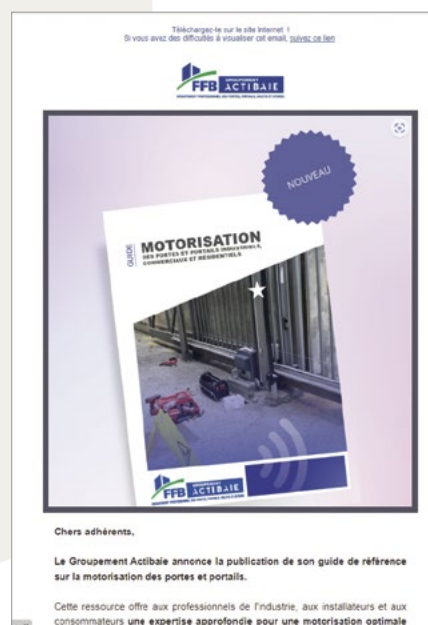
LES RÉSEAUX SOCIAUX : UNE COMMUNAUTÉ QUI GRANDIT TOUJOURS

Le Groupement Actibaie est présent sur **LinkedIn, Facebook, X et YouTube**. Cette année la base d'abonnés de LinkedIn n'a cessé de grandir avec un engagement particulièrement fort sur les informations liées à l'intégration des stores et volets dans MaPrimeRénov.



LES EMAILS : DE L'ENGAGEMENT

Plus de 60 e-mailing ont été envoyés sur des sujets entrant directement dans l'actualité des adhérents avec un engagement moyen de 5 % ce qui indique un fort intérêt pour ces supports d'information.





LES WEBINAIRES : 45 MINUTES SUR UN SUJET PRATIQUE

Pendant 45 minutes dont 15 sont réservées aux échanges, un ou plusieurs intervenant(s) présente(nt) les tenants et les aboutissants d'un sujet précis.

En 2023, deux webinaires ont été proposés par le responsable technique du Groupement Actibaie. Ils ont réuni plus de 50 participants :

- La motorisation des portails de A à Z
- Le calculateur des économies d'énergie et Protections Solaires : Caleepso



TECHNIC'BAIE

LA PAROLE A LA RÉDACTRICE EN CHEF DE TECHNIC'BAIE



Julie POITIER-CANET

À travers cinq numéros, le site internet et les réseaux sociaux, la rédaction de Technic'baie est prête, cette année encore, à vous accompagner et à vous proposer une couverture complète de l'actualité des fermetures et de la protection solaire. En 2024, nous resterons ainsi mobilisés pour mettre en avant les tendances et les innovations du secteur, en conservant l'approche technique et prospective des réalités de vos métiers qui vous est chère. Tout au long de l'année, nous vous donnons la parole afin de relayer vos problématiques, vos questions et vos expertises. Soyez assurés de notre présence continue à vos côtés, ce magazine est avant tout le vôtre !



Technic'baie l'e-news
REVUE DES PROFESSIONNELS DES PORTES, PORTAILS, VOILETS ET STORES

Actualités

- Convention vénitienne pour KE Stone
- Le Sénat vote en faveur du PTZ actuel, le FFB soulageé
- Le volet coulissant, le marginal qui monte
- Les menuiseries, symboles d'une réhabilitation patrimoniale
- Gustave Rideau certifié « Origine France Garantie »

Produits et Services

- Camme de volets battants
- Portail coulissant

S'INSCRIRE AUX NEWSLETTERS | EXTRANET ANNONCEUR | JE M'ABONNE

Technic'baie Recherchez un article, un produit...

Marché | Entreprise | Technique | Réglementation | Réalisations | Profession | Salons | Produits et services | Partenaires et entreprises

Salon leader mondial des fermetures, portes/portails et de la protection solaire. RÉSERVEZ VOTRE BILLET DÈS MAINTENANT!

À LA UNE

La location, « servicialisation » du bâtiment

NEWSLETTER

Recevez nos meilleurs articles et actualités trois fois par mois

JE M'INSCRIS

LES PLUS LUS

- Louis-Paul Laclaire, nouveau directeur général adjoint d'Ecmaison
- Ceplast Access, outil d'autonomisation
- Fabrice Judé coordinateur des Espaces Technal

FOCUS SUR : LES RELATIONS PUBLIQUES ET LES RELATIONS PRESSE

LES RELATIONS PUBLIQUES


Les métiers représentés par le Groupement Actibaie sont au cœur d'enjeux de sociétés importants : adaptation des bâtiments au réchauffement climatique, sobriété énergétique, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, sécurité sanitaire... Les solutions développées par les fabricants et mises en œuvre par les entrepreneurs installateurs ont toutes un rôle à jouer face à ces défis.

C'est pour faire valoir la nécessité d'intégrer ces solutions dans les politiques publiques - notamment celles liées à la rénovation énergétique - que le Groupement a entamé depuis mi 2021 une action vis-à-vis des décideurs (parlementaires, think tank, institutions...).

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Le Groupement Actibaie, en tant que représentant de la profession, s'engage de manière proactive dans les consultations publiques relatives aux projets de législation nationaux et européens susceptibles d'avoir un impact sur le secteur. En 2023, cette implication s'est concrétisée par la présentation de deux notes de synthèse mettant en avant les avantages de la protection solaire et de l'automatisation des accès, dans le cadre de la consultation publique sur un projet de loi visant la décarbonation des bâtiments. Une démarche similaire a été adoptée lors de la consultation publique sur la Trajectoire de Réchauffement de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC).

La définition d'une trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique revêt une importance majeure, car elle permettra la mise à jour des référentiels, normes et réglementations techniques. Ces ajustements tiendront compte des effets du changement climatique dans divers domaines tels que le bâtiment, le transport, l'énergie, les réseaux, les risques naturels, et bien d'autres. Cette participation active du Groupement Actibaie reflète son engagement envers la durabilité et la conformité aux enjeux climatiques, contribuant ainsi à façonner des politiques qui répondent aux défis actuels et futurs du secteur.



Du 05 juin au 28 juillet 2023

Concertation sur la décarbonation des bâtiments


Présentation

[Partager](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Imprimer](#)

Dans le cadre de la planification écologique, tous les secteurs seront mobilisés pour atteindre les objectifs très ambitieux que la France s'est fixés pour accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Parmi les différents secteurs, la décarbonation des bâtiments est un chantier important, dans lequel l'accélération de la réduction des émissions suppose de mobiliser davantage tous les leviers disponibles : accentuation des dynamiques de décarbonation et d'isolation, pérennisation des efforts de sobriété et utilisation de biogaz. Pour préparer cette accélération de la décarbonation du secteur du bâtiment, une concertation est lancée du 5 juin au 28 juillet 2023.

Contribution à la concertation

Veuillez envoyer vos réponses aux questions posées dans le dossier de concertation et dans l'annexe via le formulaire ci-dessous.



Note à l'attention de :

Consultation publique du projet de trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC)

1. Le contexte

Le dérèglement climatique va induire des vagues de chaleur plus fréquentes, plus longues et plus intenses. Associé à une isolation et une étanchéité renforcées des bâtiments, ce phénomène va conduire les logements à être de plus en plus sensibles à la surchauffe.

Dans son rapport publié le 27 février dernier, le GIEC évoque d'ailleurs ce risque pour l'Europe (chapitre 13 Europe, section 13.6.1.5.2 Risks from heatwaves, cold waves and drought) : « Les bâtiments très isolés, conformes aux normes de construction actuelles, seront vulnérables à la surchauffe, notamment en cas de réchauffement climatique élevé, à moins que des mesures d'adaptation adéquates ne soient appliquées ».

La conséquence directe de ce risque est un recours accru aux systèmes de refroidissement actifs (systèmes de climatisation). Ce phénomène est malheureusement déjà perceptible. Ainsi selon l'ADEME, le recours à la climatisation dans les logements est passé de 14% en 2016 à 25% en 2020.



DES RENCONTRES INDIVIDUELLES

Entre mars 2023 et mars 2024, une dizaine de personnalités susceptibles de soutenir les propositions du Groupement ont été rencontrées en « face à face ». Elles sont issues :

- **du Gouvernement** : ministère de la ville et logement, ministère de la transition écologique...
- **du Parlement** : députés et sénateurs ayant des mandats liés au développement durable et à la rénovation énergétique des bâtiments
- **d'institutions** : ADEME, Think Tank...

Ces rencontres représentent une opportunité unique de présenter l'apport des solutions du Groupement à

la fois sur la performance globale des bâtiments, mais également sur le plan industriel et économique pour le pays. La traduction réglementaire des messages portés à ces occasions est un processus qui nécessite une continuité de l'action du Groupement sur ce point. Néanmoins, force est de constater que ces échanges sont un préalable indispensable à toute évolution future du cadre réglementaire.

C'est ce travail d'influence de long terme qui a notamment porté ses fruits, avec l'intégration des protections solaires dans MaPrimeRenov, dans le cas de travaux d'ampleur.



CAMPAGNE DE COMMUNICATION AVEC LE GOUVERNEMENT

L'été dernier, le Groupement Actibaie a établi un partenariat stratégique avec le Service d'Information du Gouvernement (SIG) pour contribuer activement à la campagne de sensibilisation sur les gestes de sobriété énergétique estivale intitulée «Chaque geste compte». Cette campagne, axée sur les éco-gestes et les pratiques quotidiennes vertueuses, illustre l'impact positif du comportement collectif

sur la consommation énergétique nationale. Elle témoigne également de l'engagement envers l'objectif ambitieux de neutralité carbone.

Dans le cadre de cette initiative, le Groupement Actibaie a mis en lumière devant le grand public les bonnes pratiques relatives à l'utilisation des protections solaires pendant la période estivale.





LES RELATIONS PRESSE

La présence médiatique du Groupement Actibaie se maintient et même se consolide par rapport à la période précédente avec plus de 100 parutions dans la presse.

Plusieurs temps forts sont à souligner

Tout d'abord, le sujet du confort d'été et de l'intégration des protections solaires dans les aides à la rénovation est toujours très porteur auprès de la presse. Ainsi l'étude 2023 sur les Français et leur logement demandée par le Groupement Actibaie

à l'Ifop a généré à elle seule plus de 20 parutions entre avril et septembre 2023 et le communiqué de presse sur le simulateur d'économie d'énergie Calleepso, 9 parutions. Les problématiques de recrutement, sujet propre aux filières des portes piétonnes et industrielles ont suscité l'intérêt de la presse quotidienne régionale principalement en AURA. Enfin, la nomination de Philippe SEAS à la présidence du Groupement et son plan d'action ont généré 12 reprises.

Face à la multiplication des canicules, les Français sont inquiets pour leur logement

Mis à jour le 18 juillet 2023 Date de publication en euros

RECEVOIR GRATUITEMENT LA NEWSLETTER MAISON À PART Indiquez votre adresse e-mail... Je m'inscrits maintenant



Illustration vague de chaleur en ville © iStock/ksia?

ANALYSE. Les conséquences sur l'habitat de l'augmentation et de l'intensification des vagues de chaleur préoccupent 9 Français sur 10.

www.maisonapart.com

Philippe Seas élu président du Groupement Actibaie

Publié le 17 mai 2023 par L'Echo de la Baie

Partager: [Facebook] [Twitter] [LinkedIn]



Le 16 mai dernier, Philippe Seas a été élu pour un premier mandat de trois ans à la présidence du Groupement Actibaie, organisation professionnelle représentant 2 600 adhérents issus des métiers des stores, volets, portails, portes automatiques et industrielles. À 57 ans, Philippe Seas succède à Yannick Michon, qui avait complété deux mandats en tant que président.

www.lechodelabaie.fr

« L'outil Calleepso calcule les économies d'énergie réalisées grâce aux protections solaires »

Basé sur les principes de la RE 2020, Calleepso est un outil gratuit qui évalue les économies d'énergie, réalisées dans les logements neufs ou rénovés, grâce aux protections solaires. Explications de Vladimir Luzbhin-Asseev du Groupement Actibaie.

Entretien | Bâtiment | 30.03.2023 | R. Boughriet



Regarder sur YouTube

Le Groupement Actibaie a dévoilé, le 21 mars au salon Bepositive à Lyon, son nouvel outil baptisé Calleepso (1) qui évalue gratuitement en ligne le nombre de kilowattheures d'énergie pouvant être économisés dans un local résidentiel grâce aux protections solaires et à leur automatisations. Exprimé en kilowatt ou en euro, le simulateur calcule à l'année les économies d'énergie et évalue la réduction moyenne des émissions de gaz à effet de serre.

www.actu-environnement.com

Auvergne-Rhône-Alpes : dix entreprises du secteur de la porte automatique lancent un appel pour relancer le recrutement

Dix entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes du groupement Actibaie, qui regroupe des professionnels du secteur de la porte automatique piétonne et industrielle, ont lancé un appel pour recruter.

Tony FONTENEAU, le vendredi 17 mars 2023



mesinfos.fr

Parallèlement aux reprises dans la presse écrite et web, le Groupement Actibaie a publié un communiqué de presse intitulé « Bilans & Perspectives » à la suite de sa conférence de presse du 29 mars 2023 sur le sujet. Six journalistes de la presse professionnelle étaient présents et ont repris l'information.

Enfin, grâce à toutes ces actions, le Groupement Actibaie est régulièrement convié à des interviews : Le Figaro, NRJ, Le Moniteur, L'Echo de la baie.





DOCUMENTATION ET OUTILS

Le Groupement Actibaie publie régulièrement des guides, fiches, brochures en version papier et ou numérique. La plupart ces supports sont accessibles aux adhérents sur son site internet. Les derniers nés sont deux guides : le guide des motorisations des portes et portails ainsi que le guide des protections solaires.



52	Focus sur les outils numériques
54	Volets & Stores
57	Portes & Portails
59	Portes automatiques piétonnes

FOCUS SUR : LES OUTILS NUMÉRIQUES

Depuis 2015, la réponse aux attentes des adhérents en matière de création d'outils informatiques pratiques a été au cœur des préoccupations du Groupement Actibaie. Cette démarche proactive a donné naissance à plusieurs outils conçus pour faciliter et améliorer les opérations quotidiennes de nos membres. À l'heure actuelle, il est opportun de dresser un panorama exhaustif de ces outils innovants tout en mettant l'accent sur leur utilisation pratique et bénéfique.

Les divers outils développés au fil des années ont été minutieusement conçus pour répondre aux besoins spécifiques de nos adhérents, couvrant une gamme variée de fonctionnalités.

LE CONFIGURATEUR DE FDES « DE-BAIE »

Doté du numéro de référence 1014 attribué par la DHUP, DE-BAIE se positionne en tant que l'un des pionniers parmi les configurateurs de Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires (FDES) en France, se distinguant comme le premier dédié aux produits de la baie. Codéveloppé en collaboration avec le SNFA, l'UFME, l'UMB et l'Union des métalliers, cet outil novateur offre la possibilité de générer des FDES personnalisées à partir de FDES collectives.

En intégrant les dimensions spécifiques des produits, les caractéristiques propres au chantier et

l'utilisation de divers accessoires, DE-BAIE permet la création d'une fiche personnalisée, offrant ainsi une analyse fine de l'impact environnemental des produits. Actuellement, les 23 FDES collectives du Groupement Actibaie sont accessibles sur ce configurateur, illustrant notre engagement envers la transparence et la prise en compte des enjeux environnementaux dans notre secteur d'activité.

Plus de 500 personnes sont aujourd'hui enregistrées sur le site, montrant son succès auprès des industriels et des bureaux d'études.

The screenshot displays the DE-BAIE web application interface. At the top, there is a navigation bar with the logo 'DE-BAIE', a menu icon, the title 'Le configurateur de FDES des produits de la baie', and links for 'Se connecter' and 'S'inscrire'. A dark sidebar on the left contains navigation options: 'PRINCIPAL' (Accueil, Mes calculs), 'DOCUMENTATION' (À propos, FDES mères, Guides, Méthodologie), and 'ASSISTANCE' (FAQ, Contact). The main content area is titled 'RÉALISEZ VOTRE FDES' and includes a descriptive paragraph. Below this, there are four columns of product categories, each with a representative image and a list of options:

- FENÊTRES ET PORTES-FENÊTRES**: Fenêtre ou porte-fenêtre en PVC, Fenêtre ou porte-fenêtre en aluminium.
- VOLETS**: Volet roulant en aluminium manuel, Volet roulant en aluminium motorisé, Volet roulant en PVC.
- STORES**: Store à enroulement intérieur en toile manuel, Store à enroulement intérieur en toile motorisé, Store à enroulement.
- PORTES EXTÉRIEURES POUR PIÉTONS**: Porte automatique piétonne coulissante en acier, Porte vitrée isolante en acier.



LE CALCULATEUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DES PROTECTIONS SOLAIRES (CALEEPSO)

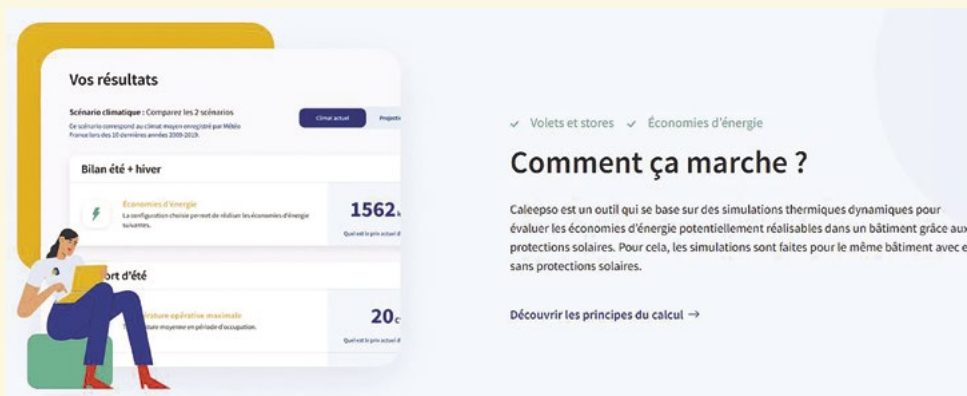
Caleepso représente une avancée majeure dans le domaine de l'évaluation des économies d'énergie réalisables grâce aux protections solaires dans les bâtiments. Fonctionnant sur la base de simulations thermiques dynamiques, cet outil innovant analyse les économies potentielles en termes de besoins de chauffage et de climatisation par rapport à une situation de référence sans protections solaires.

L'approche de Caleepso va au-delà des simples calculs de kWh économisés. En intégrant l'indicateur des degrés-heures d'inconfort de la RE2020, l'outil simule également les gains de confort réalisables, offrant ainsi une vision holistique de l'impact des protections solaires sur le bien-être des occupants.

Caleepso se distingue également par sa capacité à quantifier les émissions de carbone évitées en

fonction des économies d'énergie réalisées. Cette fonctionnalité enrichit la compréhension des retombées environnementales positives, renforçant ainsi l'aspect écoresponsable des solutions de protections solaires.

Au-delà de ses capacités techniques avancées, Caleepso se positionne comme un outil pédagogique essentiel. Il éduque sur les bénéfices concrets des protections solaires tout en servant d'outil d'aide à la vente des produits. En permettant de chiffrer les économies réalisables en euros, Caleepso facilite la communication des avantages financiers aux clients potentiels, renforçant ainsi la proposition de valeur des solutions de protections solaires.



Quelques chiffres pour 2023 :



2 817
visites



39 212
vues de page



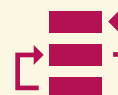
10 852
vues de page
uniques



162s
durée moyenne
des visites



15%
taux
de rebond



17,6
actions par
visite en
moyenne

En résumé, Caleepso se présente comme un outil polyvalent, alliant précision technique, éducation sur les avantages des protections solaires et support pratique pour la vente des produits. Son utilisation contribue non seulement à optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments, mais aussi à sensibiliser les acteurs du secteur aux enjeux environnementaux et économiques liés à l'utilisation judicieuse des protections solaires. L'outil a été nommé aux awards Tech Show Awards du groupe Moniteur dans la catégorie «Innovations».

VOLETS & STORES

MEMENTO TECHNIQUE STORES EXTÉRIEURS DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES

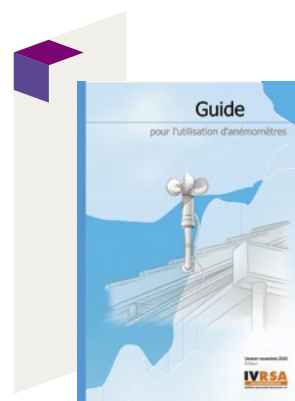
Ce document est à destination des concepteurs, architectes, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Son objectif est de faciliter la prise de décision concernant les solutions de protection solaire extérieure les plus adaptées.

Il s'appuie sur l'expérience de la profession et sera bientôt complété d'informations plus précises issues des essais de comportement au vent des stores extérieurs qui sont en cours.



GUIDE POUR L'UTILISATION D'ANÉMOMÈTRES

Le présent guide accompagne le memento technique sur les stores extérieurs dans le tertiaire et permet de faciliter la prise de décision quant au type et l'emplacement d'anémomètres pour mieux piloter les stores extérieurs.



RÉFÉRENTIEL POUR L'ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS TECHNIQUES DES BSO

Ce référentiel a pour objectif de fournir aux installateurs un guide leur permettant d'évaluer les propriétés techniques des BSO et d'en expliquer les limites au consommateur. Il doit permettre à l'expert de porter un jugement sur la conformité des BSO. Il contribue à éviter les litiges et les différends. Il s'adresse donc à la fois aux vendeurs, à l'installateur, aux experts techniques et aux consommateurs finaux.



RÉFÉRENTIEL POUR L'ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS TECHNIQUES DES STORES EXTÉRIEURS

Ce référentiel a pour objectif de fournir aux installateurs un guide leur permettant d'évaluer les propriétés techniques des stores et d'en expliquer les limites aux consommateurs. Il doit permettre à l'expert de porter un jugement sur la conformité de ceux-ci. Il contribue également à éviter les litiges et les différends. Il s'adresse à la fois au vendeur, à l'installateur, à l'expert ainsi qu'au consommateur final.



GUIDE DE LA FERMETURE ET DE LA PROTECTION SOLAIRE

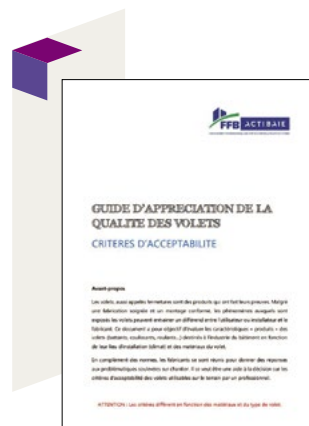
Ce document réunit l'ensemble des exigences applicables aux stores et volets. Il traite du rayonnement solaire, des différentes fonctions des volets et stores et leurs caractéristiques thermiques et lumineuses. Il met aussi en avant le référentiel normatif et réglementaire applicable. Enfin, il guide le lecteur dans le choix des produits en présentant les familles de produits, leurs matériaux et les différents modes de commande possible. Sans oublier la nécessité d'une bonne mise en œuvre décrite en prenant en compte la santé et la sécurité du personnel ainsi que les garanties et assurances applicables.



GUIDE D'APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DES VOILETS

Ce document a pour objectif d'évaluer les caractéristiques « produits » des volets (battants, coulissants, roulants...) destinés à l'industrie du bâtiment en fonction de leur lieu d'installation (climat) et des matériaux du volet.

En complément des normes, les fabricants se sont réunis pour donner des réponses aux problématiques soulevées sur chantier. Il se veut être une aide à la décision sur les critères d'acceptabilité des volets utilisables sur le terrain par un professionnel.



GUIDE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES TOILES DE STORES APRÈS CONFECTION

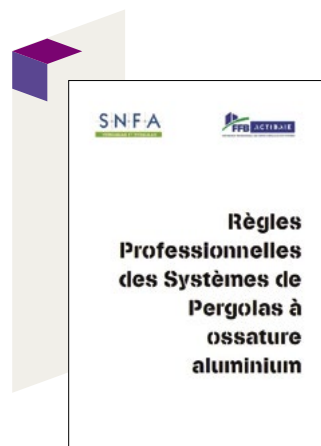
Cet ouvrage a pour vocation d'aider le spécialiste de protection solaire à dispenser des conseils, à identifier la qualité et les limites des possibilités techniques de la toile de store et à informer l'utilisateur d'une protection solaire des propriétés spécifiques du produit.



RÈGLES PROFESSIONNELLES DES SYSTÈMES DE PERGOLAS À OSSATURE ALUMINIUM

Les règles professionnelles des systèmes de pergolas à ossature aluminium donnent à la profession des exigences de conception et d'installation. Applicables aux systèmes dont la structure est essentiellement constituée de profilés en alliage d'aluminium, ces règles professionnelles spécifient les performances permettant de satisfaire aux exigences pour :

- fixer les niveaux des sollicitations ;
- préciser les méthodes de justification de ces performances ;
- préciser les matériaux, demi-produits et produits utilisables ;
- préciser les dispositions constructives ;
- fixer les conditions de mise en œuvre sur chantier.



VOLETS & STORES

STORES INTÉRIEURS : GUIDE POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

La révision de la norme « produit » EN 13120 sur les stores intérieurs et la création de deux normes « support » spécifiques à la protection des enfants ont été lancées suite à plusieurs accidents ayant entraîné le décès de jeunes enfants au Royaume-Uni notamment. Ces textes, relatifs à la conception des stores intérieurs, sont entrés en vigueur dès leur publication. Tout produit mis sur le marché à compter de ces dates doit donc répondre aux exigences de sécurité pour les enfants de la norme EN 13120:2009+A1:2014.



CALEPIN DE CHANTIER : MISE EN ŒUVRE DES VOLETS ET STORES

Couverts par le NF DTU 34.4, les volets et stores doivent être mis en œuvre selon ces règles de l'art afin d'assurer leurs fonctions de protection solaire, d'intimité de nuit ou encore de confort visuel.

Le calepin de chantier a pour vocation de faciliter la lecture sur le terrain des NF DTU pour assurer une bonne mise en œuvre et le respect des tolérances. Ainsi, il décortique en images tous les aspects impératifs du NF DTU, de la préparation de chantier à sa réception en passant par la gestion de la sécurité individuelle et collective, les tolérances de réception de support et de pose et les grandes étapes clés de l'installation.



LA PROTECTION SOLAIRE POUR LES BÂTIMENTS DURABLES ET À BASSE CONSOMMATION

Ce guide traite de la protection solaire (y compris les volets) et son influence sur l'équilibre énergétique et le confort naturel d'un bâtiment. Au-delà d'aborder des caractéristiques thermiques et visuelles des volets et stores, cette nouvelle édition détaille les caractéristiques solaires, les contrôles de l'éblouissement, les propriétés d'assombrissement et livre les conclusions d'une étude sur la qualité de la lumière du jour.



AUTRES OUTILS

- « FICHE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES TOILES APRÈS CONFECTION »
- FICHE « LE PV DE RÉCEPTION : À QUOI ÇA SERT ? »
- FICHE « COMMENT CHOISIR VOS VOLETS ? »
- FICHE « MARQUE NF ET MARQUAGE CE : QUELLE DIFFÉRENCE ? »

PORTES & PORTAILS

GUIDE SÉCURITÉ DS INSTALLATEURS/MAINTENEURS DES PORTES, PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

Première édition du guide « Sécurité des installateurs/mainteneurs des portes, portails et portes automatiques piétonnes », il a pour objet d'inciter toutes les entreprises de notre métier à mettre en place une véritable démarche de prévention.



GUIDE PRATIQUE DE CONCEPTION ET D'INSTALLATION DES PORTES ET PORTAILS INDUSTRIELS

L'objectif de ce guide pratique de conception et d'installation est de répertorier et de synthétiser au mieux les 19 normes européennes, les 10 textes réglementaires et les 4 directives européennes qui touchent directement ces produits. Pour ce faire, ce guide est divisé en trois volumes :

- Le 1^{er} présente une compilation de ces textes et de leurs exigences,
- Le 2^e, traitant uniquement des portes, propose une synthèse des exigences sous forme de tableaux et d'illustrations en fonction du type de produit, du lieu d'installation et du type de commande,
- Le 3^e volume est l'équivalent du second appliqué aux portails.



GUIDE ENTRETIEN, MAINTENANCE & SÉCURITÉ DES PORTES ET PORTAILS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET RÉSIDENTIELS

Ce support offre aux professionnels de l'industrie, aux installateurs et aux consommateurs une expertise approfondie pour une motorisation optimale dans le respect des règles de l'art.



PORTES & PORTAILS

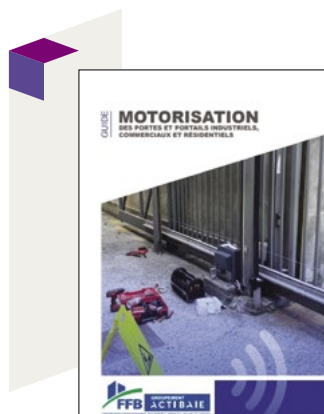
CALEPIN DE CHANTIER PORTES & PORTAILS RÉSIDENTIELS

Couverts par le NF DTU 34.1, les portails ou portes de garage font partie du plus petit lot d'une construction neuve d'un bâtiment, celui qu'on pense traiter rapidement, parfois qui sert de variable en fin de chantier mais qui se révèle un vrai casse-tête parfois insoluble s'il n'a pas été étudié à temps. Le calepin de chantier a pour vocation de faciliter la lecture sur le terrain des NF DTU pour assurer une bonne mise en œuvre et le respect des tolérances. Ainsi, il décortique en images tous les aspects impératifs du NF DTU, de la préparation de chantier à sa réception en passant par la gestion de la sécurité individuelle et collective, les tolérances de réception de support et de pose et les grandes étapes clés de l'installation.



GUIDE DE MOTORISATION DES PORTES & PORTAILS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET RÉSIDENTIELS

Ce support offre aux professionnels de l'industrie, aux installateurs et aux consommateurs une expertise approfondie pour une motorisation optimale dans le respect des règles de l'art.



AUTRES OUTILS

- FICHES DE VALIDATION DE MAINTENANCE DES PORTES ET PORTAILS ET MODÈLE DE CONTRAT DE MAINTENANCE
- DÉPLIANT « MAINTENANCE DES RIDEAUX MÉTALLIQUES »
- DÉPLIANT « MAINTENANCE DES PORTES & PORTAILS »
- FILM « L'EXPERTISE ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DES PORTES & PORTAILS »

Pour toute information sur les guides imprimés,
contactez le Groupement Actibaie au **01 40 55 13 00**

PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

GUIDE SÉCURITÉ DES INSTALLATEURS/MAINTENEURS DES PORTES, PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

Première édition du guide « Sécurité des installateurs/mainteneurs des portes, portails et portes automatiques piétonnes », il a pour objet d'inciter toutes les entreprises de notre métier à mettre en place une véritable démarche de prévention.



GUIDE TECHNIQUE DE CONCEPTION ET D'INSTALLATION - RÈGLES DE SÉCURITÉ DES BLOCS-PORTES MOTORISÉS POUR PIÉTONS

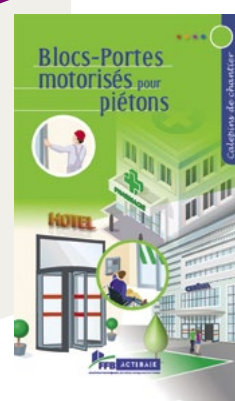
Le présent document élaboré par le groupe métier « Portes Automatiques Piétonnes » du Groupement Actibaie, précise les règles de sécurité applicables aux blocs-portes motorisés pour piétons, pour chacune des trois grandes familles de portes (coulissantes, battantes et tournantes), et en fonction de leur destination (lieux de travail, ERP, IGH ou habitations).



CALEPIN DE CHANTIER DES BLOCS PORTES MOTORISÉS POUR PIÉTONS

Le bloc-porte motorisé pour piétons est souvent l'accès principal aux constructions actuelles. Elles sont couvertes par le NF DTU 34.5.

Le calepin de chantier a pour vocation de faciliter la lecture sur le terrain des NF DTU pour assurer une bonne mise en œuvre et le respect des tolérances. Ainsi, il décortique en images tous les aspects impératifs du NF DTU, de la préparation de chantier à sa réception en passant par la gestion de la sécurité individuelle et collective, les tolérances de réception de support et de pose et les grandes étapes clés de l'installation.



AUTRES OUTILS

- FICHE SÉCURITÉ PAP BATTANTES
- FICHE SÉCURITÉ PAP COULISSANTES : PROTECTION DES ZONES DE REFOULEMENT
- FICHE SÉCURITÉ PAP TOURNANTES : PROTECTION DE LA ZONE DE BALAYAGE
- DÉPLIANT « LA MAINTENANCE DES PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES »
- FICHES DE VALIDATION DE MAINTENANCE
- FILM « LES PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES »



10, rue du Débarcadère - 75852 Paris Cedex 17

Tél. : 01 40 55 13 00

E-mail: contact@groupement-actibaie.org

www.groupement-actibaie.org

